

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT

BELAÏZ NOMME BADAOU AU POSTE DE PRÉSIDENT

page 4

APRÈS LA SUSPENSION DE LA GRÈVE

BOULTIF RÉUNIT LES PILOTES AUJOURD'HUI

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1462 Jeudi 5 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FIFA

Raouraoua



à la tête de la commission des médias

Lire notre supplément sports 11, 12, 13 et 14

EN PERSPECTIVE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DENSE ACTIVITE POUR LE RND

Lire en page 3



CONTRÔLE TECHNIQUE
AUTOMOBILE



250.000 véhicules soumis à vérification en 2010

Lire en page 4

PROTESTATION DES
HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Une grève et une polémique sur la pénurie de médicaments

Lire en page 5

PUBLICITÉ

Profitez
de
votre Cadeau
de
Bienvenue



Pour toute activation d'une ligne Djezzy Carte, Djezzy vous offre 250 DA de crédit Bonus en plus de vos 250 DA de crédit initial. Crédit Bonus valable 15 jours, vers tous les réseaux nationaux et internationaux.

Offre promotionnelle du 02 au 10 janvier 2012, dans tous les Centres de Services Djezzy et points de ventes agréés.

L'Algérie تعيش

www.facebook.com/Djezzy

Midi Libre n°1462- Jeudi 5 janvier - 06/12



35

membres du personnel de l'Onu, dont 25 civils, 9 Casques bleus et un officier militaire, ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions durant l'année 2011 contre 15 en 2010.

40

pays d'Afrique subsaharienne concernés par la loi américaine sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (AGOA) conserveront en 2012 leur statut commercial préférentiel et autres avantages commerciaux accordés par les Etats-Unis.

3.340

demandes de mise en conformité de constructions érigées en dehors des règles d'urbanisme ont été recensées à ce jour dans la wilaya de Constantine, a indiqué le Directeur de l'urbanisme et de la construction (DUC).

Harraoubia veut rehausser la formation universitaire

La nécessité d'améliorer la "qualité" de l'enseignement et de la formation en vue de hisser la performance de l'Université algérienne au rang des standards internationaux a été soulignée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Rachid Harraoubia, indique un communiqué du ministère. Le ministre, qui s'exprimait lors d'une réunion au siège du ministère, consacrée à l'évaluation du déroulement des activités pédagogiques et de l'encadrement administratif et technique durant le premier trimestre de l'année universitaire (2011-2012), a exhorté les directeurs des établissements universitaires à "renforcer" la concertation et le dialogue avec l'en-



semble de la composante de la corporation afin de "prendre en charge les préoccupations soulevées dans le respect des règles juridiques et des mesures réglementaires en vigueur". Les bilans des conférences universitaires régionales ont été passés en revue, lors de cette rencontre, par les présidents des conférences. Des communications des directeurs centraux au ministère sur les principales questions relatives à la formation supérieure en graduation et en post-graduation ainsi que le renforcement de l'encadrement pédagogique à travers l'organisation de concours de recrutement de nouveaux maîtres assistants dans le cadre des postes budgétaires ouverts ont été présentées.

Un énorme volcan guette l'Europe



Une inquiétude règne chez les scientifiques. Le volcan Laacher See, en Allemagne, pourrait se réveiller brusquement, comme le relate Daily Mail. Ce monstre, qui entre en éruption tous les 10 à 12.000 ans, a explosé pour la dernière fois il y a 12.900 années. La

menace de son éveil en 2012 est donc de plus en plus pressante. Ainsi, son activité sismologique a débuté en 2010. Les dernières secousses remontent à février 2011, avec l'enregistrement de sept tremblements de terre allant de 2 à 4,5 de magnitude.

Caché sous les eaux du lac Laacher See, la taille du volcan peut être comparée à celle du Mont Pinatubo qui, en 1991, a créé la plus grande éruption du XXe siècle. Si l'hypothèse des experts se révèle exacte, des milliards de tonnes de cendres et de magma pourraient être éjectés. Ce volcan géant est qualifié d'actif de part de nombreuses activités sismiques et de fortes anomalies thermiques sous le lac. Des bulles de gaz provenant du magma - dioxyde de carbone (CO2) - sont encore visibles sur la rive sud. Aussi, son éruption serait une catastrophe pour l'Europe.

Les ordinateurs liront dans nos pensées !



Sorte de Top 5, le IBM 5 in 5 est un rendez-vous annuel au cours duquel les chercheurs d'IBM avancent leurs pronostics concernant des tendances high-tech qui émergeront dans les années à venir. La plus surprenante de ces cinq prédictions, n'est

pas celle qui annonce que nous allons pouvoir générer à volonté de l'énergie ou bien encore posséder un mot de passe unique toute notre vie pour nos opérations, ni même la fin de la fracture numérique. D'ici 5 ans, affirme Kevin Brown qui travaille au service Emerging Technologies d'IBM, les machines pourront lire dans notre esprit. Grâce aux avancées en matière d'imagerie médicale, le cerveau est aujourd'hui (un peu) moins mystérieux. L'imagerie médicale utilise d'ailleurs des ordinateurs pour voir les impulsions électriques de l'activité cérébrale. Suite à la maladie d'un collègue, Brown a testé une machine appelée EPOC-Emotiv. L'appareil sert à lire les pensées d'une personne. Son ami est ainsi arrivé à faire bouger un cube sur un écran en se concentrant. Cette expérience prolongée sur les messageries internet a aidé son ami à gagner en indépendance.

Brown met également en avant que des scientifiques de l'université de Berkeley ont développé un engin qui permet de visualiser les pensées d'une personne éveillée. Lire dans les pensées serait donc sur le point de passer de la science-fiction à la réalité, ouvrant de nombreuses perspectives dans le domaine médical, notamment dans la compréhension des troubles du cerveau comme l'autisme. Vivement demain.

Le projet de création d'une agence nationale de greffe sur le bureau du gouvernement

Le projet relatif à la création d'une agence nationale de greffe d'organes sera soumis courant janvier au gouvernement, a annoncé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès.

Le projet relatif à la création de l'agence nationale de greffe d'organes a été examiné l'an dernier par le gouvernement qui a émis quelques réserves à ce sujet, a rappelé le ministre

lors d'une visite d'inspection à l'établissement hospitalier Hassani-Issaad (Beni Messous). M. Ould Abbès a, par ailleurs, appelé les spécialistes à sensibiliser les citoyens sur le don d'organes d'autant que la loi et la religion l'autorisent, soulignant que le problème posé actuellement concernait l'obtention auprès du citoyen, de son vivant, d'une autorisation préalable de transplantation de ses organes après le décès.



Incendie d'une pharmacie à El-Bouni (Annaba)

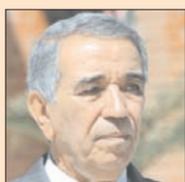


Un homme âgé de 49 ans a péri mardi dans l'incendie d'une pharmacie dans la commune d'El-Bouni (Annaba), a-t-on appris auprès de la Protection civile. La victime, Abderrazek Tarouache, patron de la pharmacie, a été retrouvée morte lors de l'intervention des éléments de la Protection civile pour éteindre l'incendie, a précisé la même

source, indiquant que le feu est parti d'une salle servant de bureau dans la pharmacie, située au rez-de-chaussée d'un bâtiment de 4 étages, implanté dans la cité des 400 logements. Le sinistre, rapidement circonscrit, a causé des dégâts matériels et la perte d'un stock important de médicaments, a-t-on encore ajouté de même source.

D
I
L
I
T

D a h o O u l d K a b l i a :



«La situation sécuritaire en Algérie connaît une amélioration notable. Elle s'améliore de plus en plus. Les forces de sécurité eurent abattu le chef d'un groupe terroriste à Tizi-Ouzou, dénommé El Khachkhach. C'est très positif. De plus, trois autres terroristes ont été abattus il y a deux jours à Lakharia (Bouira).»



35

membres du personnel de l'Onu, dont 25 civils, 9 Casques bleus et un officier militaire, ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions durant l'année 2011 contre 15 en 2010.

40

pays d'Afrique subsaharienne concernés par la loi américaine sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (AGOA) conserveront en 2012 leur statut commercial préférentiel et autres avantages commerciaux accordés par les Etats-Unis.

3.340

demandes de mise en conformité de constructions érigées en dehors des règles d'urbanisme ont été recensées à ce jour dans la wilaya de Constantine, a indiqué le Directeur de l'urbanisme et de la construction (DUC).

Harraoubia veut rehausser la formation universitaire

La nécessité d'améliorer la "qualité" de l'enseignement et de la formation en vue de hisser la performance de l'Université algérienne au rang des standards internationaux a été soulignée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Rachid Harraoubia, indique un communiqué du ministère. Le ministre, qui s'exprimait lors d'une réunion au siège du ministère, consacrée à l'évaluation du déroulement des activités pédagogiques et de l'encadrement administratif et technique durant le premier trimestre de l'année universitaire (2011-2012), a exhorté les directeurs des établissements universitaires à "renforcer" la concertation et le dialogue avec l'en-



semble de la composante de la corporation afin de "prendre en charge les préoccupations soulevées dans le respect des règles juridiques et des mesures réglementaires en vigueur". Les bilans des conférences universitaires régionales ont été passés en revue, lors de cette rencontre, par les présidents des conférences. Des communications des directeurs centraux au ministère sur les principales questions relatives à la formation supérieure en graduation et en post-graduation ainsi que le renforcement de l'encadrement pédagogique à travers l'organisation de concours de recrutement de nouveaux maîtres assistants dans le cadre des postes budgétaires ouverts ont été présentées.

Un énorme volcan guette l'Europe



Une inquiétude règne chez les scientifiques. Le volcan Laacher See, en Allemagne, pourrait se réveiller brusquement, comme le relate Daily Mail. Ce monstre, qui entre en éruption tous les 10 à 12.000 ans, a explosé pour la dernière fois il y a 12.900 années. La

menace de son éveil en 2012 est donc de plus en plus pressante. Ainsi, son activité sismologique a débuté en 2010. Les dernières secousses remontent à février 2011, avec l'enregistrement de sept tremblements de terre allant de 2 à 4,5 de magnitude.

Caché sous les eaux du lac Laacher See, la taille du volcan peut être comparée à celle du Mont Pinatubo qui, en 1991, a créé la plus grande éruption du XXe siècle. Si l'hypothèse des experts se révèle exacte, des milliards de tonnes de cendres et de magma pourraient être éjectés. Ce volcan géant est qualifié d'actif de part de nombreuses activités sismiques et de fortes anomalies thermiques sous le lac. Des bulles de gaz provenant du magma - dioxyde de carbone (CO2) - sont encore visibles sur la rive sud. Aussi, son éruption serait une catastrophe pour l'Europe.

Les ordinateurs liront dans nos pensées !



Sorte de Top 5, le IBM 5 in 5 est un rendez-vous annuel au cours duquel les chercheurs d'IBM avancent leurs pronostics concernant des tendances high-tech qui émergeront dans les années à venir. La plus surprenante de ces cinq prédictions, n'est

pas celle qui annonce que nous allons pouvoir générer à volonté de l'énergie ou bien encore posséder un mot de passe unique toute notre vie pour nos opérations, ni même la fin de la fracture numérique. D'ici 5 ans, affirme Kevin Brown qui travaille au service Emerging Technologies d'IBM, les machines pourront lire dans notre esprit. Grâce aux avancées en matière d'imagerie médicale, le cerveau est aujourd'hui (un peu) moins mystérieux. L'imagerie médicale utilise d'ailleurs des ordinateurs pour voir les impulsions électriques de l'activité cérébrale. Suite à la maladie d'un collègue, Brown a testé une machine appelée EPOC-Emotiv. L'appareil sert à lire les pensées d'une personne. Son ami est ainsi arrivé à faire bouger un cube sur un écran en se concentrant. Cette expérience prolongée sur les messageries internet a aidé son ami à gagner en indépendance.

Brown met également en avant que des scientifiques de l'université de Berkeley ont développé un engin qui permet de visualiser les pensées d'une personne éveillée. Lire dans les pensées serait donc sur le point de passer de la science-fiction à la réalité, ouvrant de nombreuses perspectives dans le domaine médical, notamment dans la compréhension des troubles du cerveau comme l'autisme. Vivement demain.

Le projet de création d'une agence nationale de greffe sur le bureau du gouvernement

Le projet relatif à la création d'une agence nationale de greffe d'organes sera soumis courant janvier au gouvernement, a annoncé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès.

Le projet relatif à la création de l'agence nationale de greffe d'organes a été examiné l'an dernier par le gouvernement qui a émis quelques réserves à ce sujet, a rappelé le ministre

lors d'une visite d'inspection à l'établissement hospitalier Hassani-Issaad (Beni Messous). M. Ould Abbès a, par ailleurs, appelé les spécialistes à sensibiliser les citoyens sur le don d'organes d'autant que la loi et la religion l'autorisent, soulignant que le problème posé actuellement concernait l'obtention auprès du citoyen, de son vivant, d'une autorisation préalable de transplantation de ses organes après le décès.



Incendie d'une pharmacie à El-Bouni (Annaba)

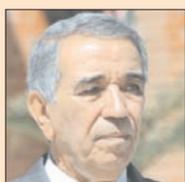


Un homme âgé de 49 ans a péri mardi dans l'incendie d'une pharmacie dans la commune d'El-Bouni (Annaba), a-t-on appris auprès de la Protection civile. La victime, Abderrazek Tarouache, patron de la pharmacie, a été retrouvée morte lors de l'intervention des éléments de la Protection civile pour éteindre l'incendie, a précisé la même

source, indiquant que le feu est parti d'une salle servant de bureau dans la pharmacie, située au rez-de-chaussée d'un bâtiment de 4 étages, implanté dans la cité des 400 logements. Le sinistre, rapidement circonscrit, a causé des dégâts matériels et la perte d'un stock important de médicaments, a-t-on encore ajouté de même source.

D
I
L
I
T

D a h o O u l d K a b l i a :



«La situation sécuritaire en Algérie connaît une amélioration notable. Elle s'améliore de plus en plus. Les forces de sécurité eurent abattu le chef d'un groupe terroriste à Tizi-Ouzou, dénommé El Khachkhach. C'est très positif. De plus, trois autres terroristes ont été abattus il y a deux jours à Lakharia (Bouira).»

EN PERSPECTIVE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dense activité pour le RND

L'ensemble de la classe politique commence à investir le terrain et accélérer les préparatifs des prochaines élections législatives qui approchent à grands pas. C'est l'heure des grandes manœuvres, en attendant les nouvelles formations politiques qui viendront s'ajouter à la course électorale après leur agrément par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

PAR MOKRANE CHEBBINE

En effet, le Rassemblement national démocratique (RND) tiendra aujourd'hui et demain la cinquième session de son Conseil national. A l'issue des travaux du conseil, le parti réunira son Bureau national, suite à quoi le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, tiendra une conférence de presse après-demain. Il organisera par ailleurs une conférence nationale sur la femme qui sera suivie par une autre sur la jeunesse au mois de mars prochain. Une activité assez dense qui renseigne sur l'entrée en lice de ce parti à quelques mois seulement des élections législatives. Les enjeux sont colossaux puisque il s'agit pour le RND d'accaparer la majorité lors du renouvellement de la composante de la chambre basse du



Ahmed Ouyahia.

Parlement et devenir la première force politique sur la scène.

Si le vieux parti, miné par la fronde des redresseurs, ne représente pas de difficultés majeures pour le RND en perspective des prochaines élections législatives, la montée des islamistes et l'éclosion de nouvelles formations, dont l'agrément est imminent, représentent la préoccupation majeure pour Ahmed Ouyahia et ses troupes. Sinon, le RND est l'un des partis, sinon le seul, les plus stables sur la scène politique. La direction comme la base font preuve d'une constance remarquable, loin des bruits et des dissidences qui minent la majorité des partis poli-

tiques. Ce ne serait pourtant pas assez suffisant pour contrer la poussée des islamistes à la lumière des développements dans certains pays arabes, à l'instar de la Tunisie, l'Égypte ou le Maroc. Une reconfiguration crainte par le parti d'Ahmed Ouyahia, en dépit des déclarations rassurantes émises par certains cadres de ce parti. Il s'agit de contrer l'invasion de la vague verte qui s'apprête à envahir les couloirs de l'hémicycle. En outre, les garanties sur la neutralité de l'administration promises par le premier magistrat du pays, à l'occasion de l'ouverture officielle

de l'année judiciaire ont ajouté de l'eau au moulin des islamistes. Il s'agit donc pour la formation d'Ahmed Ouyahia d'investir le terrain de plus belle avant que les nouveaux partis, islamistes de surcroît, ne viennent occuper tous les espaces et tenter de récupérer les électeurs.

C'est l'une des plus grandes préoccupations de l'heure pour le RND, pour laquelle il devra trouver une alternative après le retrait du MSP de l'Alliance présidentielle qu'ils formaient en compagnie du FLN.

M. C.

L'INITIATIVE PUBLIERA SON RAPPORT LE 5 JUILLET 2012

Le cinquantenaire de l'Indépendance sous la loupe de «Nabni»

L'initiative « Nabni 2020 » prépare un rapport détaillé à l'occasion du cinquantenaire de la Révolution nationale. « Rapport du cinquantenaire de l'indépendance : bilan et chantiers structurants pour l'Algérie 2020 » est l'intitulé dudit rapport qui sera publié le 5 juillet 2012, une date symbolique correspondant à la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Pour ce faire, l'équipe « Nabni 2020 » appelle à toutes les volontés de porter leurs contributions afin de peaufiner ledit rapport en due forme et le publier à la date échu.

On appelle à ce titre « à proposer des éléments de diagnostic, alimenter les groupes en données chiffrées, identifier les leviers structurants, participer à la relecture... », lit-on dans un communiqué émanant de cette initiative. En outre, dans le cadre de l'Observatoire Nabni, il est publié d'une part un suivi de la mise en œuvre des 100 mesures Nabni 2012, l'approfondissement de certaines mesures ou des analyses d'experts d'un secteur. L'appel est lancé dans ce sens pour transmettre des analyses pour les intégrer éventuellement en tant que publication à l'Observatoire Nabni des politiques publiques. Ce rapport, qui serait rendu public le 5 juillet 2012, pourrait en outre être une occasion de rassembler des talents algériens nés après l'Indépendance, et issus de tous les horizons, du monde académique, de l'ad-

ministration, de l'entreprise, du monde syndical, de la société civile et du journalisme, qu'ils vivent et exercent sur le territoire national ou qu'ils excellent à l'étranger. Vu le délai imparti à cette entreprise, les travaux pourraient porter sur un nombre limité de thèmes prioritaires, via cinq groupes thématiques, en l'occurrence Développement économique et social, Gouvernance et institutions, Société et culture, Education, savoir et innovation, Qualité de vie, urbanisme et développement durable. Cinq rapports thématiques d'environ 30 à 40 pages chacun seraient ainsi produits, ainsi qu'un rapport de synthèse. L'initiative « Nabni 2020 » qui avait déjà publié son rapport 2011, vise à rassembler toutes les énergies du pays, jeunes notamment, afin de construire une « Algérie nouvelle » basée sur la démocratie et la justice sociale.

Elle se veut une force de proposition pour amorcer le changement voulu dans le pays sans pour autant sombrer dans l'anarchie et la violence. Elle avait alors rendu public 100 résolutions, en guise de solutions susceptibles d'amorcer le changement escompté. A présent, les animateurs de cette initiative veulent ratisser large en cette année charnière et décisive qui correspond avec plusieurs rendez-vous cruciaux dans le pays.

M. C.

SOUS LA PLUME

Tous unis !

PAR SORAYA HAKIM

C'est le dernier virage pour le RND avant les élections et le parti s'y prépare en organisant ce week-end une conférence des cadres de la wilaya d'Alger qui s'articulera sur les questions de l'heure. Disons le plus franchement : des législatives au printemps 2012. C'est alors qu'Ahmed Ouyahia avait programmé durant les mois de novembre et décembre de l'année écoulée la tournée des popotes, question de prendre la température des militants de base tout en expliquant les grands axes de son plan d'action, mais surtout de resserrer les rangs qui par endroits montraient des lézardes relatives aux problèmes organiques quand bien même ces regroupements se tenaient à huis clos. Des réunions qu'il a animées à travers tout le pays pour rappeler les devoirs des uns et des autres, de la classe politique d'abord, des partenaires sociaux ensuite. Pour également exhorter les jeunes et les femmes à

« Avant de descendre dans l'arène des législatives, le chef de file du RND s'est employé à résorber les crises internes et mettre toutes les chances de son côté pour faire mieux qu'en 2007. »



faveur de l'agrément de nouveaux partis de la même obédience. Alors plus que jamais les militants du RND qui affichent désormais une stabilité vont aller en rangs serrés pour atteindre les objectifs escomptés dans les prochaines assemblées élues avec de nouveaux sièges créés. Vigilance et mobilisation sont assurément les maîtres mots de la future campagne du parti.

S. H.

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DES PEINES

Belaïz nomme Badaoui au poste de président

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux vient de procéder à la désignation des membres de la commission de l'aménagement des peines. Le choix de Tayeb Belaïz pour le poste de président à la tête de cette commission composée de six membres, s'est porté sur Ali Badaoui, magistrat à la Cour suprême et ex-secrétaire général au ministère de la Justice.

PAR KAMAL HAMED

C'est par un arrêté ministériel correspondant au 25 octobre dernier et publié au Journal officiel numéro 64 du 27 novembre 2011 que le ministre de la Justice a levé le voile sur la composante de cette commission et surtout sur le nom de son président qui n'est pas un illustre inconnu, loin s'en faut, puisqu'il a défrayé la chronique il y a quelques mois seulement. Ali Badaoui, pour rappel, était inspecteur général au ministère de la Justice avant qu'il ne soit limogé par Tayeb Belaïz au mois de mars dernier. Un limogeage qui a fait beaucoup de bruit, ce d'autant qu'il n'était pas dans les traditions du ministre de « débarquer » des cadres de son département en cédant, il faut le dire, à la pression des magistrats. Car ce sont les magistrats qui ont vraiment voulu la tête de Ali Badaoui allant



Tayeb Belaïz.

même jusqu'à menacer d'initier des actions de protestations, à l'exemple de la tenue d'un sit-in, pour avoir gain de cause. C'est un groupe de magistrats qui a alerté l'opinion publique sur le comportement de ce haut fonctionnaire. « *Le harcèlement dont font l'objet les magistrats, juges et procureurs de la part de ce fonctionnaire doit être porté à la connaissance de l'opinion publique, de Monsieur le Président de la République, de toutes les composantes politiques du pays, des élus du peuple et des défenseurs des droits de l'Homme. Ce fonctionnaire, qui s'est érigé en censeur de toutes les activités judi-*

aires, monopolise depuis deux années les attributions de tous les autres départements de la chancellerie et celles des chefs de juridiction. Techniquement, il pilote le ministère, par des instructions, à caractère dictatorial, qu'il assène aux chefs de cour, verbalement et par téléphone dans la majorité des cas, parce qu'il sait qu'elles sont illégales, et par des menaces à l'intention des magistrats, dans le but de n'obéir qu'à ses ordres et directives dans toutes les affaires, même s'il faut bafouer la loi », ont alors écrit des magistrats dans une lettre rendue publique. Pis, ils ont accusés Badaoui d'avoir humilié de nom-

breux magistrats. Belaïz ouvre alors une enquête en concertation avec le syndicat des magistrats. Les conclusions de cette commission d'enquête corroborent les dires des magistrats. D'où la mesure de limogeage prise alors par Tayeb Belaïz et ce en vue de calmer les esprits. « *Ce qui est retenu contre lui, et j'en suis convaincu après l'avoir entendu, c'est qu'il a nui par ses dépassements verbaux à ces juges* » a alors indiqué Belaïz en soutenant, cependant, que ce haut fonctionnaire, ne s'est jamais ingéré dans les attributions des magistrats.

K. H.

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

250.000 véhicules soumis à vérification en 2010

PAR RAYAN NASSIM

Le contrôle technique automobile qui existe depuis 2003 se poursuit normalement selon les propos du premier responsable de cet organisme, Leghreib Abdallah qui était hier l'invité de la chaîne III. Depuis la création des agences, 15 millions de véhicules ont été contrôlés sur un parc national de 5,5 millions. Les véhicules de l'année 2010 seront expertisés selon un échéancier en rapport exact avec la date d'immatriculation. Abdallah Leghreib a tenu à souligner que la procédure mise en place permettait d'éviter les longues chaînes connues par le passé rebutant bon nombre d'automobilistes. La démarche du contrôle depuis l'année 2003 s'est faite progressivement en sélectionnant à ses débuts. Il a tenu à rassurer que les contrôles des organes vitaux tels que le freinage, la suspension et la direction du véhicule se font selon les normes internationales qui n'ont rien à envier aux voisins

méditerranéens. L'Entreprise de contrôle automobile dénombre à ce jour 133 points de contrôle pour les véhicules légers et 65 pour les véhicules lourds. Quant aux véhicules usagés la réflexion sur leur éventuel retrait se détermine par rapport à la visite technique qui acquiesce de son maintien ou d'une mobilisation en cas de danger. Le danger, le mot est lâché car il serait fait état de 30% de véhicules usagés responsables d'accidents le plus souvent mortels. Faux, rétorquera Abdallah Leghreib qui s'insurge contre les personnes qui avancent des chiffres totalement farfelus et surtout infondés. « *C'est une aberration ! On n'a pas le droit de mettre les gens dans l'erreur. Cessons de dire n'importe quoi !* » Les chiffres que l'on doit prendre en compte sont les chiffres qui sont l'émanation de gens sur le terrain comme la Gendarmerie nationale ou la Police routière qui eux seuls peuvent déterminer les facteurs.

À la question de savoir si le parc est vieillissant, il répondra par la négative, bien au contraire on assiste à un rajeunissement

massif du parc automobile.

L'exploitation du contrôle montre que 208.746 voitures ont été immobilisées, 489.000 ont subi une contrevisite, ce qui donne en tout 689.746 véhicules retirés partiellement ou complètement de la circulation. Les véhicules concernés par l'immobilisation vont du véhicule particulier au transport de type 3 en passant par le lourd et le transport en commun.

Mais il n'y a pas que les véhicules qui font l'objet d'un contrôle, les agences agréées sont elles aussi soumises à des inspections dont le suivi se fait par l'Enacta. On relèvera que pour l'année 2011, 13 agences ont été fermées pour non respect du cahier des charges, 68 contrôleurs sanctionnés par des avertissements et un retrait définitif d'agrément pour contrôle de complaisance. Les agences opérationnelles sont au nombre de 285 à travers le territoire national ainsi que 3 stations mobiles. Le réseau du Sud connaît une nette amélioration, Adrar possède trois agences et Tindouf

une agence fixe. Il avait été aussi question de l'homologation obligatoire faite par l'entreprise pour les véhicules neufs ainsi que les pièces de rechange. A ce propos le directeur précisera que ce dossier est pris en charge par le ministère de l'Energie et des Mines. A charge pour le ministère des Transports d'assurer le contrôle périodique.

Actuellement des spots à la TV et sur les chaînes de radio invitent les usagers à expertiser leur voiture sous peine d'amende voire d'emprisonnement. Abdallah Leghreib rappellera à ce titre que « *le contrôle est un acte citoyen et que celui-ci a le devoir du respect de la voie publique* ». Son intervention se terminera par une note d'optimisme car les citoyens ont acquis des réflexes nouveaux en venant parfois avant la date du prochain contrôle et cela fait plaisir.

R. N.

STOCKAGE DE CÉRÉALES

L'OAIC va réaliser une quarantaine de silos

PAR INES AMROUDE

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) vient de lancer, par voie de presse, deux avis d'appels d'offres nationaux et internationaux restreints pour la réalisation, clés en main, de 39 silos de stockage de céréales. Le premier marché a trait à l'étude et à la réalisation de neuf (9) silos en béton armé et leurs annexes, et le second concerne trente (30) silos métalliques, destinés au stockage de blé dur, blé tendre et orge, selon l'avis d'appel d'offres. Sont concernés par ces appels d'offres les « *entreprises agissant unilatéralement et aux groupements momentanés d'entreprises (GME), type solidaire, constitués*

par un ensemble d'opérateurs dont l'un des membres, agissant en qualité de chef de file, est désigné dans la déclaration à souscrire et dans la lettre de soumission comme mandataire représentant l'ensemble des membres vis-à-vis du maître de l'ouvrage », précise-t-on de même source. Les entreprises intéressées sont appelées à présenter leurs offres techniques et financières dans deux plis distincts. La date limite des dépôts des offres est fixée au 20 mars 2012 pour le marché relatif aux silos en béton armé et au 27 mars pour ce qui concerne celui des silos métalliques. Le DG de l'OIC, Noureddine Kehal a fait savoir que l'Office a engagé un investissement pour la réalisation de capacités de stockage de 8,2 millions de quintaux en 2012, qui s'a-

jouteront à celles déjà existantes estimées à plus de 50 millions de quintaux. Le plan quinquennal 2010-2014 prévoit aussi la création d'un « *pôle de collecte et de stockage des céréales et dérivés* » dans la wilaya de Boumerdès, dans la commune de Si Mustapha, considérée comme l'un des grands centres de collecte et stockage des céréales de différents types à l'échelle nationale. La production céréalière 2010-2011 de l'Algérie s'est établie, selon un bilan définitif du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, à 42 millions de quintaux. En 2009-2010, la production céréalière avait chuté à 45 millions de quintaux, après avoir atteint un record en 2009 avec 61,2 millions de quintaux. Les efforts consentis par l'Etat en

vue de développer la filière céréalicultrice ont permis d'améliorer la production de céréales ces dernières années. Elle a ainsi atteint les grands standards internationaux en matière de rendements, avec une moyenne de 50-70 qx/ha. En parallèle les capacités de stockage dont dispose l'Algérie se sont trouvées insuffisantes, ce qui a demandé un effort supplémentaire pour doter les wilayas à vocation céréalières de l'infrastructure nécessaire.

La céréalicultrice en Algérie est pratiquée par près de 600.000 agriculteurs dont 372.400 recensés au niveau des chambres de l'agriculture comme des professionnels de la filière sur une superficie qui a atteint 3,2 millions ha.

I. A.

PROTESTATION DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Une grève et une polémique sur la pénurie de médicaments

PAR LARBI GRAÏNE

L'annonce de la mise en place d'une agence de médicaments ne semble pas avoir convaincu le Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, qui a décidé tout simplement de recourir à une grève cyclique de 3 jours, renouvelable chaque semaine et ce, à partir du 8 janvier. L'une des revendications de ce corps de métier qui présente la particularité d'évoluer dans deux secteurs différents, celui de la santé et celui de l'enseignement supérieur, a trait à l'exigence de l'installation d'une commission d'enquête sur les pénuries récurrentes des médicaments. Les hospitalo-universitaires accusent le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès de cacher la vérité sur ces pénuries. La seconde revendication des hospitalo-universitaires consiste à exiger, outre les logements de fonction et le statut particulier, la détermination du régime indemnitaire des professeurs, doctes et maîtres-assistants, une question pour laquelle, à les en croire, ils avaient déjà lancé un appel à la grève cyclique pour le 6 octobre dernier mais auquel ils ont dû surseoir suite aux promesses que leur avait faites la tutelle quant à la prise en charge



A quand la fin de ces pénuries ?

du problème dans un délai n'excédant pas un mois. En effet une volonté de résoudre le conflit était apparue à la faveur de la réunion avec les syndicats convoquée le 2 octobre par les deux ministères, à savoir celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de la Santé. Pour revenir à la pénurie de médicaments, le Syndicat des hospitalo-universitaires

reproche à Ould Abbès le fait de n'avoir pas saisi la justice alors que ce dernier n'arrête pas de désigner du doigt les lobbies comme étant les responsables de ces pénuries. N'empêche, ce sont donc les 5 facultés de médecine (Alger, Constantine, Oran, Tlemcen, et

Annaba) qui risquent la paralysie.

Notons que Djamel Ould Abbès a fait état, mardi passé, de la hausse de la facture d'importation de médicaments pour 2011. Il a présenté cette hausse comme tout à fait « normale ». La facture découlant des dépenses de l'État destinées aux médicaments importés est passée de 1,045 milliard de dollars en 2010 à 1,7 milliard de

dollars en 2011. Cette hausse selon le ministre est le résultat de la surfacturation d'une valeur de 94 millions de dollars, commise par des importateurs dont il n'a pas divulgué les noms. Selon le Centre de statistiques des douanes, la facture des médicaments à usage humain arrive en tête du peloton des dépenses relatives aux produits pharmaceutiques puisqu'elle s'élève à 1,63 milliard de dollars jusqu'au 11e mois de 2011 contre 1,045 en 2010 (couvrant la même période). Les pénuries sont constatées au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), un organisme étatique, endetté, à qui échoit la mission de stockage et de distribution des produits pharmaceutiques nationaux ou importés. Cette institution a fait l'objet d'une controverse médiatique mettant en relief un conflit réel ou supposé entre le Premier ministre Ouyahia et Ould Abbès. Ouyahia avait adressé une note au ministre de la Santé qui lui fait obligation de présenter chaque mois un rapport détaillé sur la PCH. **L.G.**

GRÈVE DANS L'EDUCATION NATIONALE

L'Unpef se félicite de la réussite

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La grève des deux jours lancée par les corps communs, les ouvriers professionnels, agents de prévention et de la sécurité, affiliés à l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), a connu une participation record, a estimé l'UNPEF dans un communiqué publié, hier, sur son site internet. L'Union a avancé, dans ce sens, un taux de participation au mouvement de protestation enclenché, mardi dernier, allant de 45 % à 92 % dans certaines wilayas, à l'instar de Tizi-Ouzou, durant le premier jour. Dans son document, l'UNPEF s'est félicitée du succès de ce mouvement de grève, qui indique-t-on, est le premier du genre. L'Union des personnels de l'éducation et de la formation a déploré que dans certains établissements des pressions aient été exercées par les directeurs sur le personnel pour l'empêcher de rejoindre la grève.

Hier, au second jour de la grève, des sit-in ont été organisés par les protestataires devant les Directions de l'éducation dans plusieurs wilayas du pays. Une lettre ouverte au président de la République devait être déposée, hier, afin, a-t-on indiqué auprès de l'UNPEF, qu'il intervienne en urgence pour régler leur situation. Pour rappel, les contestataires ont rejeté les propositions du ministre de l'Education nationale, Boubekour Benbouzid. Une plate-forme de revendication a été émise, portant notamment sur la nécessité de procéder à l'intégration de ces fonctionnaires dans le secteur de l'éducation, l'octroi de nouvelles primes, dont la prime de risque, de permanence et de qualification mais aussi la révision du régime indemnitaire. Une augmentation de la valeur de la productivité, de l'ordre de 40%, avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2008, est également demandée. Les

protestataires réclament, par ailleurs, qu'un texte de loi portant dans le détail leurs missions soit élaboré. Ce texte, expliquent-ils, leur permettra d'éviter de subir toute exploitation par leurs responsables hiérarchiques. Il est, aussi, question de la régularisation des contractuels en poste et de l'obtention, citent-ils, du droit à la formation et au recyclage.

Cette grève, du 3 et 4 janvier, est soutenue par une coordination regroupant 39 wilayas.

La coordination de ces corps de fonctionnaires de l'Education nationale a signé un appel pour mener un mouvement de protestation en vue, disent-ils, de faire valoir leur droits et faire entendre leurs voix. Ce mouvement de protestation, a averti la commission, « n'est que la première action dans une série de protestations jusqu'à satisfaction de toutes les revendications ». **M. B.**

APRÈS LA SUSPENSION DU DÉBRAYAGE À AIR ALGÉRIE

Boultif réunit les pilotes aujourd'hui

C'est aujourd'hui que se tiendra la première réunion entre le Syndicat des pilotes de ligne algériens (SLPA) et la direction de la compagnie aérienne nationale, Air Algérie. Cette réunion, rappelle-t-on, intervient à la suite du mouvement de grève de 8 heures, mardi dernier dans la matinée, lancé sans préavis par les pilotes de la compagnie aérienne nationale.

En effet, le Syndicat des pilotes de ligne algériens (SLPA), a décidé de la suspension de la grève. « Nous avons décidé de reprendre le service parce que la direction d'Air Algérie a été à notre écoute. Elle nous a donné l'espoir de voir régler au fur et mesure tous les problèmes que nous avons soulevés », a déclaré Fegouane

Karim, vice-président du SPLA, cité par l'APS. Et d'ajouter : « Nous nous sommes mis d'accord sur un planning. Chaque problème soulevé sera examiné à part. Plusieurs réunions de travail regroupant les représentants de la direction d'Air Algérie et du syndicat auront lieu tout au long du mois de janvier ».

Cette première réunion portera sur le « rétablissement du statut du pilote de ligne », qui est l'une des principales revendications du syndicat, a-t-il ajouté. S'agissant des autres exigences, le SPLA demande « l'application stricte des règlements intérieurs de l'entreprise, la reprise et l'achèvement des travaux des commissions bilatérales (syndicat-direction), notamment sur les salaires, et l'élaboration d'une conven-

tion collective de branche du pilote ». Le syndicat demande, en outre, qu'il soit mis fin au « favoritisme » dans l'application de la mesure portant continuité de service au sein de la compagnie nationale pour les travailleurs ayant plus de 60 ans d'âge.

Dans un communiqué, la compagnie aérienne nationale a indiqué que « Le P-dg d'Air Algérie, Mohamed Saleh Boultif, a reçu mardi les représentants du collectif des pilotes de ligne qui lui ont remis une plate-forme de revendications suite à un arrêt de travail de quelques heures ». « Un consensus a été dégagé pour la reprise du travail lors de cette réunion », a-t-on précisé de même source. **M. B.**

TIZI-OUZOU

Arrestation du présumé auteur du crime de Tamda

Le présumé auteur du crime qui a coûté la vie à un citoyen de Tamda (15 km environ à l'est de Tizi-Ouzou) a été arrêté par la police, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Il s'agit, selon la même source, du dénommé K. M., âgé d'une vingtaine d'années, originaire de la wilaya de M'sila et employé comme gardien dans un chantier de construction de logements à Tamda, commune de Ouaguenoune, qui a été interpellé cette semaine. L'arme du crime a été également récupérée, a ajouté la même source.

Présenté, mardi, devant le parquet de Tizirt, il a été mis en détention préventive pour "homicide volontaire", a-t-on précisé. Dimanche passé, le dénommé Ibaouene Hocine, âgé d'une trentaine d'années, gardien d'un parking, a été retrouvé mort, poignardé. Des habitants de Tamda ont brûlé, le même jour, la maison de K. M., qu'ils ont suspecté d'être l'auteur de ce crime.

CAP DJENET (BOUMERDÈS)

Trois militaires blessés dans un attentat à la bombe

Trois militaires ont été grièvement blessés dans l'explosion d'une bombe artisanale hier à Cap Djenet, localité située à 35 km à l'est de Boumerdès, a-t-on appris de sources locales. L'attentat s'est produit vers 10 h environ, sur un sentier menant vers le village El Fiadh, à 4 km au sud du chef-lieu communal. Nos sources indiquent que les trois militaires ont marché

sur l'engin explosif alors qu'ils étaient en mission dans les parages. Les blessés ont été transférés, selon nos sources, vers l'hôpital de Ain Naâdja. Cet acte terroriste survient quelques jours seulement après l'explosion d'une bombe artisanale près d'Ammal, au sud de Boumerdès, causant deux blessés parmi les gendarmes.

T. O.

OBSERVATOIRE ANIMA MIPO ET PERFORMANCES EN 2011 :

«Un nombre stable d'IDE en Algérie»

En Algérie, les investisseurs internationaux affluent en grand nombre en raison de la bonne santé financière du pays dont les réserves de change ont atteint, récemment, le montant jamais égalé de plus de 178 milliards dollars.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, les investissements directs étrangers (IDE) se chiffrent à 7 milliards de dollars au premier semestre 2011, selon les données chiffrées fournies par le Premier ministre qui indique que ces ressources financières sont réparties sur 113 projets réalisés en Algérie durant cette période. Les IDE en Algérie ont, donc, atteint un montant record de plus de 430 milliards DA au premier semestre 2011, selon de récentes estimations rendues publiques, récemment. Ces résultats positifs de l'économie nationale sont perçus sous un angle lumineux par les experts internationaux spécialisés dans l'analyse et le suivi des performances économiques algériennes. En effet, l'observatoire Anima Mipo souligne que « l'année 2011, marquée par les bouleversements politiques en cours dans plusieurs pays MED et la crise de la dette des pays de la zone euro, donne logiquement lieu à une baisse des annonces d'investissements directs étrangers (IDE) et de partenariat au Sud de la Méditerranée ».

Mais, en ce qui concerne l'Algérie, ce site indique que « la chute des projets annoncés au cours des trois premiers trimestres 2011 est importante dans tous les pays arabes, hormis l'Algérie et le Maroc qui résistent et affichent des performances proches de celles de 2010 » selon son rapport annuel publié dans les annonces d'investissements et de partenariats



réalisées en 2011 dans les pays du Maghreb et du Moyen Orient.

Aussi, Anima Mipo souligne la stabilité des performances macro-économiques du pays en augurant de bonnes perspectives d'évolution pour l'année 2012, en ce sens qu'il précise « l'Algérie et le Maroc font figure d'exception parmi les pays du Maghreb et du Moyen Orient, avec un nombre d'annonces d'investissements directs étrangers stable et invariable en Algérie et une hausse de 15% au Maroc par rapport à la même période 2010 ». Ce constat montre, par ailleurs, que ce positionnement place les deux pays juste derrière la Turquie en

nombre de projets détectés durant l'année écoulée.

Cependant, les experts rappellent qu'à moyen et long terme, la région du Maghreb demeure attractive et alléchante en matière d'afflux des IDE en raison de facteurs économiques, financiers, commerciaux et démographiques, et le sera davantage lorsque des progrès tangibles seront accomplis, notamment pour ce qui est de l'amélioration de la bonne gouvernance économique et de la réduction des pesanteurs bureaucratiques, ainsi que la lutte contre le gaspillage et le gâchis financier.

A. A.

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE À PROPOS DES FINANCES PUBLIQUES :

«Des performances macro-économiques appréciables»

L'année 2011 aura été un "bon cru" pour les finances publiques, avec des performances macro-économiques appréciables à la fin septembre, a affirmé mardi le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci. Même si l'excès de liquidités des banques primaires inquiète un peu les experts, le bilan tracé par M. Laksaci pour les neuf premiers mois de l'année dernière aura été "positif", avec en toile de fond la résorption du déficit budgétaire. Signe de ces bons scores financiers, le Fonds de régulation des recettes a atteint plus de 5.116 milliards de dinars, soit un équivalent de plus de 69 milliards de dollars à fin septembre 2011, selon Mohamed Laksaci.

"Après deux années de déficit budgétaire, le solde global des opérations du Trésor devient positif à septembre 2011 contre un léger déficit à juin 2011, alimentant l'encours des ressources du FRR à concurrence de 274 milliards de dinars à fin septembre 2011 par rapport à décembre 2010. Le FRR a atteint ainsi 5.116,7 milliards de dinars", a-t-il fait savoir. L'autre élément positif relevé par M. Laksaci dans sa communication sur les principales tendances monétaires et financières au cours des neuf premiers mois de 2011 a trait à l'excédent de la balance courante qu'il a qualifié d'appréciable. Selon M. Laksaci, l'excédent de la balance courante a atteint 15,63 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011 contre un surplus de seulement 9,41 milliards de dollars pour la même période de 2010. Les principaux indicateurs financiers de l'Algérie se sont consolidés à fin septembre 2011 avec notamment une hausse à 176 milliards de dollars des réserves de changes, et un raffermissement de la solidité des banques, a affirmé mardi le gouverneur de la Banque d'Algérie Mohamed Laksaci. Selon M. Laksaci, qui présentait une communication sur les principales tendances monétaires et financières durant les neuf premiers mois de 2011, les réserves officielles de change de l'Algérie ont atteint plus de 176 milliards de dollars à fin septembre 2011. "L'encours des réserves de change, or non compris, s'élève à 176,02

milliards de dollars à fin septembre 2011 alors qu'elles étaient à 175,63 milliards de dollars à fin juin dernier", a-t-il précisé. Les réserves de change de l'Algérie étaient à 162,22 milliards de dollars à fin décembre 2010. Il a ajouté que le solde global de la balance des paiements pour la même période a atteint 14,70 milliards de dollars contre 9,69 milliards de dollars pour la même période en 2010, alimentant l'accumulation des réserves officielles de change.

"La position financière extérieure nette de l'Algérie est ainsi consolidée, en situation de recul de la dette extérieure qui s'élève à 4,423 milliards de dollars à fin septembre 2011, contre 5,681 milliards de dollars à fin décembre 2010", a-t-il tenu à affirmer.

Le gouverneur de la Banque d'Algérie a également affirmé que l'excès de liquidités des banques demeure en hausse pour les trois

premiers trimestres de 2011. "L'excès de liquidités des banques reste structurel et en hausse pour les neuf premiers mois de l'année 2011, à plus de 247,4 milliards de dinars", a-t-il indiqué. La Banque d'Algérie a continué à résorber l'excès de liquidités par des opérations de reprise à sept jours et trois mois pour un total de 1.100 milliards de dinars, a précisé M. Laksaci. "Les banques ont régulièrement placé les montants en sus de l'objectif de constitution des réserves obligatoires en facilité de dépôts rémunérés à 24 heures", a-t-il souligné.

Il a fait remarquer qu'à l'exception des mois de février, mai et juillet, le montant total de ces placements en facilité de dépôts rémunérés a excédé l'encours des reprises de liquidités (1.100 milliards de dinars) au cours des neuf premiers mois de 2011.

R. E.

FONDS DE RÉGULATION DES RECETTES

Plus de 5 116 milliards DA à fin septembre

Le Fonds de régulation des recettes a atteint plus de 5.116 milliards de dinars, soit un équivalent de plus de 69 milliards de dollars à fin septembre 2011, a affirmé mardi à Alger le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci.

"Après deux années de déficit budgétaire, le solde global des opérations du Trésor devient positif à septembre 2011 contre un léger déficit à juin 2011, alimentant l'encours des ressources du FRR à concurrence de 274 milliards de dinars à fin septembre 2011 par rapport à décembre 2010. Le FRR a atteint ainsi 5.116,7 milliards de dinars", a-t-il fait savoir.

L'autre élément positif relevé par M. Laksaci dans sa communication sur les principales tendances monétaires et financières au cours des neuf premiers mois de 2011 a trait à l'excédent de la balance courante qu'il a qualifié d'appréciable. Selon M. Laksaci, l'excédent de la balance cou-

rante a atteint 15,63 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011 contre un surplus de seulement 9,41 milliards de dollars pour la même période de 2010. "Cette performance de la balance courante repose sur le niveau appréciable des recettes d'exportation des hydrocarbures. Ces dernières ont atteint 53,63 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011, enregistrant une progression de 31,12 % par rapport à leur niveau durant la même période de l'année passée malgré une légère diminution en volume d'environ 3%", a-t-il expliqué. Le gouverneur de la Banque d'Algérie a fait remarquer que les recettes budgétaires provenant des hydrocarbures ont augmenté au 1er semestre 2011 à 36,1 % par rapport à la même période de l'année passée, atteignant 70,3% des recettes budgétaires totales contre 66,3% au titre de l'année 2010...

R. E.

ECONOMIE D'ÉNERGIE

750.000 lampes à faible consommation distribuées en 2012

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) compte distribuer 750.000 lampes à faible consommation d'électricité (LBC) en 2012 à travers le territoire national, a-t-on appris mercredi auprès de cet organisme. Il s'agit de la troisième phase de l'opération (Eco-lumière) inscrite dans le cadre du Programme national de maîtrise d'énergie (PNME), adopté en février dernier et qui porte sur la promotion de l'utilisation par les ménages des (LBC) afin d'améliorer la performance de l'éclairage de leurs foyers et de réduire leurs factures d'électricité, indique à l'APS, Kamel Dali, directeur des projets à l'APRUE. Le cahier de charges relatif à cette opération est actuellement au niveau de la Commission nationale des marchés publics pour examen et validation. Une fois le dossier validé, un appel d'offre sera lancé pour sélectionner l'opérateur qui sera chargé d'importer les LBC.

A travers cette nouvelle étape et dans le cadre d'une collaboration avec Algérie Poste, l'APRUE entend cibler 27 wilayas du pays et qui ne sont pas encore été touchées auparavant. Les LBC seront disponibles au niveau des bureaux de poste des wilayas concernées pour un prix subventionné de 150 DA la lampe, le prix réel de ces lampes étant de 300 DA, précise le même cadre.

La baisse du prix des lampes par rapport aux campagnes précédentes (500 DA) est due notamment au changement du fournisseur de ces produits, explique M. Dali.

"Nous avons aussi opté pour une légère baisse de la puissance (des lampes), ce qui a eu un effet direct sur les prix", a-t-il ajouté. Une campagne de sensibilisation sera lancée en direction des ménages par l'APRUE à travers des spots radiophoniques au niveau des radios locales et aussi par voie d'affichage et de distribution de dépliants au niveau des bureaux de poste et des lieux publics, a-t-il ajouté.

La première phase d'Eco-lumière a été lancée en 2010 en partenariat avec Sonelgaz et portait sur la distribution de 250.000 LBC à travers cinq wilayas du centre (Alger, Blida, Tipaza, Boumerdès et Médéa). Elle était menée en collaboration avec les Sociétés de distribution d'Alger et de centre (SDA, SDC), filiales de Sonelgaz. Les LBC étaient commercialisées pour un prix subventionné de 250 DA (50% de réduction), a-t-il rappelé, ajoutant que le prix réel de ces lampes était de 500 DA.

La seconde phase, entamée en 2011, portait, quant à elle, sur la distribution dans le cadre d'un partenariat avec Algérie Poste de 250.000 autres lampes à travers 11.00 bureaux de postes répartis sur 16 wilayas de l'est du pays. Il s'agit des wilayas de Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Tébessa, Sétif, Skikda, Annaba, Jijel, Guelma, Constantine, Bordj Bou-Arredj, El Tarf, Khenchela, Souk Ahras, Mila et M'sila.

Par ailleurs, l'APRUE ambitionne de distribuer un million de lampes à partir de 2013 afin de remplacer progressivement le parc national de lampes conventionnelles estimé actuellement à quelque 35 millions d'unités...

R. E.

LAGHOUAT

Lancement du passeport biométrique

L'opération d'établissement de passeports biométriques a été lancée lundi au niveau de la daïra de Laghouat qui a reçu les premières demandes de ce document officiel, selon la Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG). L'opération pilote, lancée pour la première fois au niveau de la daïra du chef-lieu de la wilaya au profit des demandeurs de ce document, devra être généralisée ultérieurement au niveau des neuf autres daïras de la wilaya, a précisé le DRAG de Laghouat.

Une réunion de coordination, consacrée à l'explication des procédures et conditions requises pour l'établissement du passeport biométrique, a eu lieu au préalable entre le personnel et les responsables chargés de l'opération, a indiqué M. Ahmed Menaceri.

L'établissement de ce document officiel a été fixé à deux mois, dont la première phase a été confiée à la commission de la daïra et la seconde, portant délivrance, est prise en charge par le Centre national de production des documents sécurisés à Alger.

S'agissant de la prise en charge des cas urgents, le demandeur est consulté par la commission chargée des passeports sur l'éventuel établissement de l'actuel passeport ou d'un document biométrique, a indiqué M. Menaceri.

BOUZEGUENE

325 foyers raccordés au gaz naturel

Trois cent vingt cinq foyers du village Ibekarene, dans la commune de Bouzeguène, ont été raccordés cette semaine au réseau de distribution de gaz naturel, selon la cellule de communication de la wilaya de Tizi-Ouzou.

"La première tranche de ce programme a été déjà livrée et a permis le raccordement de 820 familles au réseau de gaz de ville à travers les villages d'Aït Saïd, Aït Ikène et Ibouyousfène", a indiqué le premier vice-président de l'APC de Bouzeguène, M. Mebrouk Boukela, précisant que cette opération a été réalisée dans le cadre du programme spécial présidentiel. D'autres villages de la localité de Bouzeguène, tels que Tazrout et Ighil Tziba, vont également être raccordés au réseau de gaz naturel. Cette mise en service permettra aux bénéficiaires de passer un hiver plus clément, sachant que la localité de Bouzeguène, située en haute Kabylie, est réputée pour la rudesse de son hiver marqué par des chutes de neige, a indiqué Smaïl, un habitant de la région. Pour rappel, ce programme spécial, qui a été doté d'une enveloppe de 9,5 milliards de dinars, permettra le raccordement de 71.163 foyers au gaz naturel à travers la wilaya de Tizi-Ouzou et d'atteindre, à l'horizon 2013, un taux de 60% d'alimentation en cette énergie.

RELIZANE

21 millions de m³ d'eau supplémentaires pour les 3 barrages

Les trois barrages que compte la wilaya de Relizane ont vu le renforcement de leurs réserves de 21 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires durant le dernier trimestre de l'année 2011. Ces quantités d'eau ont été enregistrées à partir de septembre dernier, considéré comme le début de la nouvelle année hydrographique, au niveau des barrages Sidi M'hamed Benali, Fergoug et Merdja Sidi Abed. La Direction de wilaya des Ressources en eau a qualifié de "modeste" cet apport supplémentaire, en comparaison avec la même période de l'année 2010 au cours de laquelle 29 millions de m³ d'eau ont été enregistrés. La même Direction s'attend, toutefois, à un retour "à un niveau satisfaisant", durant les premiers mois de cette année, habituellement pluvieux. Les trois ouvrages hydrauliques de la wilaya de Relizane comptent actuellement des réserves de l'ordre de 240 millions de m³, soit un taux de remplissage de 43%, a-t-on estimé à la Direction de wilaya des Ressources en eau.

APS

BOUMERDES, DIRECTION DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Production abondante mais prix toujours en hausse

Durant l'année 2011, la production halieutique a frôlé les 10.000 tonnes à Boumerdès, une prise jugée "abondante" mais sans induire une baisse des cours du poisson qui demeurent toujours en hausse sur les marchés de la wilaya, a indiqué la Direction de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques.

PAR BOUZIANE MEHDI

« **L**a production de cette année a enregistré une nette hausse comparativement à l'année 2010 où la wilaya avait vu ses prises de poisson chuter à 6.500 tonnes, pour la première fois en 10 ans », a expliqué le responsable du secteur.

Avec un taux de 95%, le poisson bleu, dont la sardine réputée pour son abondance sur les côtes de la région, représente le plus gros de cette prise, précise l'APS.

En dépit de cette hausse "significative" de la production, selon les estimations des pêcheurs et commerçants locaux, les cours du poisson, la sardine notamment, ont « maintenu la hausse qui leur a été imprimée depuis début 2011, oscillant entre 200 et 400 DA », ont-ils déploré.

« Hormis l'accalmie intervenue entre septembre et octobre écoulés, où les prix ont chuté sous la barre des 100 DA, les prix sont demeurés les mêmes durant toute cette année 2011 », a encore relevé la Direction. Pour le responsable du secteur de la pêche à Boumerdès, de même que pour les pêcheurs locaux, « cette abondance



ce de la production piscicole et ces prix élevés» trouvent leur explication dans la « très forte demande inaccoutumée comparativement aux années écoulées, exprimée sur ce produit de la mer, dont l'offre est jugée insuffisante, d'autant plus qu'une partie de la production de la wilaya est écoulée en dehors de la région ».

Selon l'APS, parallèlement, la hausse de la prise halieutique de 2011 trouve son origine dans l'afflux d'importants bans de sardines vers les côtes algériennes durant cette saison, outre le renforcement intervenu dans la flottille de pêche de la wilaya, qui s'est accrue de 16 nouvelles embarcations. Les facteurs climatiques propices conjugués aux courants marins qui ont

permis l'intensification des sorties en mer, soit plus de 20.000 cette année, des pêcheurs de la wilaya, estimés à 4.000 sujets immatriculés, sont également cités parmi les points positifs ayant concouru à cette performance.

Le littoral de Boumerdès, d'une longueur de 90 km, renferme neuf plages d'échouage et trois ports principaux d'une capacité d'accueil globale de plus de 400 embarcations, dont 183 unités au port de Zemmouri, 163 au port de Dellys et une centaine au port de Cap Djinet, selon les données fournies par la même Direction de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques.

B. M.

CHLEF, FÊTE DES ORANGES

Elle revient le 12 janvier



La fête des oranges célébrée jusqu'aux années 1980 dans la wilaya de Chlef a été relancée après une rupture de plus de deux décennies, a indiqué la Chambre locale de l'agriculture. Dans ce cadre, une

manifestation perpétuant cette tradition est prévue le 12 janvier prochain à l'initiative de la Chambre locale de l'agriculture.

Une quinzaine d'agrumiculteurs de la région, en plus d'organismes et autres

associations opérant dans le secteur de l'agriculture, prendront part à cette manifestation qui aura pour cadre le siège de l'ex-Office des fruits et légumes (OFLA).

Des organismes de soutien, des apiculteurs, des éleveurs, des oléiculteurs participent également à cette manifestation qui sera marquée par l'organisation d'expositions-ventes de produits et de plants agrumicoles.

L'objectif de cette manifestation, a expliqué le président de la Chambre locale de l'agriculture, vise à faire connaître au public les activités agrumicoles au niveau de la région et les différentes variétés pratiquées au niveau de la wilaya de Chlef qui compte un verger agrumicoles de près de 6.000 hectares, localisé principalement dans la plaine du Chélif.

Une vingtaine de variétés sont pratiquées dans la région, dont les plus connues sont "la Washington" et "la Thomson navel", "la Clémentine" et la "double fine", a rappelé la même source qui fait état d'une production globale attendue lors de cette saison de près d'un million de quintaux.

APS

ORAN, GROTTES ABRI ALBIN

Elaboration prochaine d'un plan de protection

Située au quartier populaire Mahieddine, la grotte archéologique Abri Albin, située au quartier populaire Mahieddine, sera dotée en 2012 d'un plan de réhabilitation et de mise en valeur, selon l'annonce faite lors des travaux de la 4e session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Oran.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans le cadre de la protection de ce site, classé monument national en 1952, un rapport de situation a été présenté dans le but d'établir un programme conformément aux lois en vigueur dans le domaine de la protection des sites archéologiques, a indiqué la Direction de la culture.

Cette étude sera lancée l'année prochaine après l'achèvement de toutes les dispositions légales contenues dans le décret exécutif de 2003 qui définit les modalités d'élaboration des plans de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et des réserves qui leur sont rattachées, selon l'APS.

Situé entre le mont Murdjadjo et la localité de Kouchet El-Djir, l'Abri Albin, découvert par des archéologues français en 1892, remonte à la Préhistoire et renseigne sur la forte présence humaine à l'ère



primitive. Il fait partie des 260 importants sites historiques qu'abrite la wilaya d'Oran, dont le musée Ahmed-Zabana, entre autres, qui regroupe des pièces rares et des trésors, selon la Direction de la culture de la wilaya d'Oran.

Sur la base d'un rapport sur la grotte Abri Albin, la commission du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran a recommandé de délimiter la superficie globale du site, de restaurer les chemins et les pistes

et de se mobiliser pour empêcher toute extension de constructions illégitimes aux alentours.

Cette commission a également, selon l'APS, recommandé d'exploiter le site comme zone touristique, de le relier à des laboratoires de recherches universitaires et, enfin, de l'inclure, après mise en valeur, dans le circuit touristique de la ville d'Oran au profit des visiteurs et touristes.

B. M.

SKIKDA, AGRICULTURE DE MONTAGNE

1,3 milliard de dinars pour son développement



Une enveloppe de 1,3 milliard de dinars a été allouée au projet pilote de développement de l'agriculture de montagne sur le bassin versant de oued Saf Saf, dans la wilaya de Skikda, a indi-

qué la Direction de ce projet. Selon Hocine Belmeugenaï, responsable de l'administration et des finances du projet, ce dernier avait été lancé en 2002 avec un délai de réalisation initial de sept ans qui

devaient être prolongés jusqu'à 2014 afin "d'en assurer l'entière concrétisation". Soutenu par le Fonds international de développement agricole (FIDA), le projet est mené dans les communes de Zerdaza (5.116 hectares), Ouled Hbaba (15.350 hectares), Es Sebt (3.410 hectares) et à Zighoud-Youcef (commune de la wilaya de Constantine). Les objectifs recherchés au travers de ce projet sont la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des revenus des populations rurales et leur assistance à mieux organiser leurs sources de subsistance ainsi que l'intensification des opérations de préservation des ressources naturelles. Il a été également engagé une opération d'alphabétisation en 2005, une formation des techniciens partenaires du projet (agents et cadres des administrations exécutives) et des actions de mise en valeur, de plantation de vergers arboricoles et de développement des élevages.

Le même responsable signale, toutefois, que la mise en œuvre du projet a connu plusieurs contraintes, dont la nature juridique des terres et la lourdeur des procédures liées au montage financier des actions prévues, notamment celles destinées aux jeunes investisseurs, demandeurs de crédits.

APS

ANNABA

Collecte d'habits et de denrées alimentaires pour les nécessiteux

Plus de 3.000 couvertures, des vêtements et des produits alimentaires ont été collectés à Annaba depuis la fin de la semaine écoulée dans le cadre d'une opération de solidarité baptisée "initiative hiver doux" au profit des nécessiteux, ont indiqué les organisateurs.

Selon la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya, à l'origine de cette action de solidarité soutenue par la station régionale Radio FM Annaba, les dons collectés seront distribués par des bénévoles qui silloneront les localités de la wilaya.

Ces équipes prendront le départ à partir des mosquées où les dons ont été réceptionnés au titre de l'opération "Initiative hiver doux" qui a suscité, parmi la population, un engouement exceptionnel, ont précisé les organisateurs.

Première du genre à Annaba, cette action de solidarité a permis aux organisateurs de mesurer avec une grande satisfaction, l'élan de solidarité de la population à travers la wilaya, elle permettra de rendre les rigueurs de l'hiver plus supportables pour les plus démunis.

CONSTANTINE

Réhabilitation du vieux lycée El-Houria

Les travaux de réhabilitation du vieux lycée El-Houria, datant de la période coloniale, situé en plein centre-ville de Constantine, seront incessamment lancés, a indiqué le responsable chargé des équipements publics à la Direction de wilaya du Logement et des équipements publics (DLEP).

Le projet consistera, notamment, en des travaux à effectuer dans un délai de 6 mois de confortement, de rénovation et de ravalement des façades des ailes et des annexes de cet établissement scolaire.

SEACO ouvre 18 agences commerciales

La Société des eaux et de l'assainissement de Constantine (SEACO) a annoncé l'ouverture de 18 agences de commercialisation à travers la wilaya de Constantine, a indiqué un responsable de cette entreprise.

Neuf parmi ces agences destinées à faciliter les opérations de règlement des factures, et qui seront ouvertes même les samedis, sont prévus à Constantine-ville et dans les communes d'El-Khroub, Aïn Smara, Ouled Rahmoune, Aïn Abid, Hamma-Bouziiane, Didouche-Mourad, Ibn Ziad et Beni-H'midène.

EL-TARF

Réalisation de 5 centres de proximité des impôts

La wilaya d'El-Tarf a bénéficié d'un programme de réalisation de cinq centres de proximité des impôts pour l'exercice 2011-2012.

Parmi ces centres, ceux des daïras de Dréan et El-Tarf sont en voie de réalisation avec un taux d'avancement des travaux évalué à 90% environ, pour être réceptionnés au début de l'année 2012, a indiqué la Direction des impôts de la wilaya.

EL-BAYADH

Explosion due à une fuite de gaz

Une maison s'est effondrée récemment et quatre autres ont été endommagées suite à une explosion dans le quartier Ras El-Aïn de la ville d'El Bayadh, selon les services de la Protection civile.

L'accident, dû à une fuite de gaz dans une habitation, a causé des brûlures de premier degré à deux vieilles femmes et un homme.

APS

SYRIE, RÉGION DE DERA

18 membres des forces de sécurité tués

Dix huit membres des forces de sécurité syriennes ont été tués mardi dans des affrontements avec des soldats déserteurs dans la région de Deraa, dans le sud de la Syrie, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). "Au moins 18 membres des forces de sécurité ont été tués à l'aube à Jassem après que des dizaines de soldats de l'armée régulière ont déserté avec leurs armes", a précisé l'OSDH. "Pendant leur fuite, les agents de sécurité du commissariat de Jassem leur ont tiré dessus et des affrontements s'en sont suivis tuant au moins 18 membres des forces de sécurité", selon la source. "Les corps ont été transportés dans un hôpital gouvernemental", et "les agents de sécurité ont arrêté plus de cent personnes parmi les habitants", selon la même source. Par ailleurs, cinq civils ont encore été tués mardi par des tirs des forces de sécurité dans le quartier de Qoussour à Hama (Centre), et à Homs (Centre), selon des agences de presse. Ces incidents sont intervenus alors que des observateurs de la Ligue arabe déployés en Syrie pour rendre compte de la situation, se trouvaient mardi dans les régions de Homs, Deraa et Idleb (Nord-Ouest), selon la télévision publique syrienne.

APS

MAROC

Le roi nomme un gouvernement dirigé par un islamiste

Le roi Mohammed VI du Maroc a désigné, mardi à Rabat, les membres du gouvernement qui sera dirigé, comme prévu, par Abdelilah Benkirane, chef du parti islamiste Justice et développement (PJD), vainqueur des législatives de novembre dernier, selon un communiqué officiel.

Le PJD obtient le plus grand nombre de postes ministériels, avec douze portefeuilles, sur trente. Arrivé en tête avec 107 sièges aux élections du 25 novembre, le parti islamiste modéré dirigera notamment les Affaires étrangères (Saâd Eddine El Othmani) et la Justice (Mustafa Ramid). L'important ministère de l'Intérieur lui a toutefois échappé au profit de Mohand Laenser, secrétaire général du Mouvement populaire (libéral, 32 sièges au parlement). Le ministre de la Défense reste dirigé par Abdellatif Loudiyi, un indépendant.

Le nouveau gouvernement ne compte qu'une seule femme : Bassima Hakkaoui (PJD), ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social.

Comme la Défense, deux autres départe-



tements n'ont pas changé de ministres : les Affaires islamiques (Ahmed Taoufiq), et le ministère de l'Agriculture (Aziz Akhennouch). Peu après le scrutin, le chef du PJD, Abdelilah Benkirane, avait été

chargé de former un gouvernement par le roi. La nouvelle Constitution attribue en effet le poste de chef du gouvernement au parti ayant remporté le plus de sièges aux législatives. Vingt-quatre personnes occupent des postes ministériels pour la première fois. Selon un responsable du PJD, M. Benkirane va présenter la déclaration de politique générale devant les députés dans les prochains jours. Le PJD et l'Istiqlal, second avec 60 sièges, forment la coalition gouvernementale en compagnie du Mouvement populaire (MP, libéral 32 sièges) et le parti du Progrès et du socialisme (PPS, ex-communiste 18 élus).

R. I.

LIBYE

Deux morts dans des affrontements armés à Tripoli

Deux personnes ont été tuées lors des affrontements armés mardi dans le centre de la capitale libyenne Tripoli entre des groupes d'ex-rebelles, a indiqué une source locale. Selon Massoud al-Kadar, qui dirige un groupe d'ex-rebelles à Tripoli, les affrontements se sont produits lorsque "des combattants de Misrata ont attaqué son groupe à la suite de l'interpellation d'un homme". "Des membres du groupe ont arrêté un ex-rebelle de Misrata qui était saou. Il est devenu violent et insultait les «thowars» (révolutionnaires) qui l'ont frappé pour le calmer", a dit cette

source. L'ex-rebelle de Misrata a été relâché par la suite, "mais à notre surprise, un convoi de «thowars» de Misrata est arrivé avec des armes légères et lourdes". "Nous avons commencé à discuter avec eux, mais l'un d'eux a tiré, ce qui a déclenché les affrontements qui ont fait deux morts", a-t-elle ajouté. Selon des témoins, cités par des agences de presse, des affrontements se déroulaient dans le centre de Tripoli près du bâtiment des renseignements de l'ex-régime de Mouammar Kadhafi et que des rafales d'armes étaient entendues.

Des témoins ont fait état de blessés

sans en préciser leur nombre. Des ambulances faisaient la navette entre l'hôpital Zaouia et les lieux de ces heurts, a-t-on indiqué de même source. Des tirs au canon anti-aérien étaient entendus. De nombreux ex-rebelles ont afflué sur les lieux dont certains armés de lance-roquettes RPG, selon les témoins. Le périmètre a été bouclé et fermé à la circulation. Les nouvelles autorités libyennes peinent à dissoudre les milices armées des ex-révolutionnaires qui font la loi dans le pays depuis la chute de l'ex-régime d'El-Gueddafi. Plusieurs milices se sont instal-

lées dans des bâtiments officiels ou encore des résidences et fermes de responsables de l'ancien régime. D'autres tiennent des barages dans des points stratégiques de Tripoli. Ces milices disposent d'importants stocks d'armes légères et lourdes, puisés notamment dans l'arsenal de l'ancien régime. Récemment, le ministre libyen de l'Intérieur, Faouzi Abdelali, a annoncé un plan prévoyant l'intégration à court terme de 50.000 combattants ex-rebelles dans les forces de l'armée et les services de sécurité.

APS

IRAN

Peine de prison en pour la fille de Rafsandjani

La fille de l'ancien président iranien, Akbar Hachémi Rafsandjani, a été condamnée mardi à six mois de prison assortie d'une interdiction de toute activité politique en raison de son implication dans la contestation de la réélection de Mahmoud Ahmadinejad en 2009, rapportent des médias iraniens.

Le procès de Faezeh Hachémi Rafsandjani pour "activisme contre les institutions islamiques" du pays s'était ouvert le mois dernier, rapporte l'agence de presse Isna.

"Ma cliente a été condamnée à six mois de prison et interdite de toute activité culturelle et politique pendant cinq ans", a déclaré son avocat, Gholam-Ali Riyahi, cité par Isna. Elle dispose d'un délai de vingt jours pour faire appel. Sa condamnation prend des allures d'avertissement à l'opposition à l'approche des élections parlementaires du 2 mars, premier scrutin depuis la victoire contestée de Mahmoud



Ahmadinejad à l'élection présidentielle de 2009. L'opposition avait alors manifesté son rejet et dénoncé des fraudes massives expliquant, selon elle, la réélection du pré-

sident iranien. L'ancien chef de l'Etat, Akbar Hachémi Rafsandjani, s'était associé aux dizaines de milliers d'Iraniens qui avaient manifesté leur colère huit mois avant d'être sévèrement réprimés.

Sa fille, Faezeh, avait été arrêtée et brièvement détenue après avoir pris la parole devant des partisans Mirhossein Moussavi, un des candidats de l'opposition, lors d'une manifestation interdite par le pouvoir.

Des milliers de personnes, dont des figures d'importance du mouvement réformateur iranien, ont été arrêtées à la suite de la contestation de 2009.

La plupart ont été libérées depuis, mais plus de 80 personnes purgent des peines supérieures à quinze ans de prison ; cinq ont été condamnées à mort.

Mirhossein Moussavi et Mehdi Karoubi, autre figure de l'opposition, sont quant à eux assignés à résidence depuis février dernier.

R. I.

IRAN

Mise en garde à la marine américaine

L'escalade entre l'Iran et les Etats-Unis a franchi, mardi, un nouvel échelon avec la mise en garde adressée par Téhéran contre un retour d'un porte-avions américain dans les eaux du Golfe. L'Iran a lancé cet avertissement alors que son économie semble pâtir de plus en plus des effets des sanctions américaines et européennes. La perspective de mesures occidentales affectant pour la première fois profondément le secteur pétrolier iranien a fait plonger la devise iranienne, le rial, de 40% face au dollar au cours du mois écoulé. Des files d'attente se sont formées devant les banques et certains bureaux de change à Téhéran ont dû fermer leurs portes en raison de l'afflux d'Iraniens désireux d'acquiescer des dollars pour préserver leur épargne. Le chef de l'armée iranienne, Ataollah Saleh, a déclaré que, en raison des récentes manœuvres navales iraniennes, les Etats-Unis avaient enlevé l'un de leurs porte-avions des eaux du Golfe. Il a ajouté que l'Iran prendrait des mesures en cas de retour de ce bâtiment de guerre dans le Golfe.

HANDBALL- CHAMPIONNAT D'AFRIQUE AU MAROC

LES ALGÉRIENS EFFECTUENT LES DERNIÈRES RETOUCHES À ALGER



Les deux sélections nationales algériennes, messieurs et dames peaufinent leurs préparations avec quelques séances d'entraînement à Alger en vue de la 20e édition du championnat d'Afrique des nations, prévu du 10 au 21 janvier prochain au Maroc. La délégation algérienne composée des deux équipes nationales, devrait s'envoler ce dimanche pour le Maroc.

Page 12

FIFA



Mohamed Raouraoua désigné président de la commission des médias

Page 13

● VOLLEY-BALL EQUIPE NATIONALE DAMES

Le Polonais George Strumilo installé à la tête de l'EN

Page 12

● ASO CHLEF

Le Gabonais Langoualama signera sans passer par des tests

Page 13

● JSM BEJAIA

Le Français Alain Michel nouvel entraîneur

Page 13

HANDBALL- CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

Les Algériens effectuent les dernières retouches à Alger

Les deux sélections nationales algériennes, messieurs et dames peaufinent leurs préparations avec quelques séances d'entraînement à Alger en vue de la 20e édition du championnat d'Afrique des nations, prévu du 10 au 21 janvier prochain au Maroc. La délégation algérienne composée des deux équipes nationales, devrait s'envoler ce dimanche pour le Maroc.

PAR MOURAD SALHI

Ainsi, la 20e édition du championnat d'Afrique approche à grands pas. Les deux sélections algériennes doivent profiter de cette dernière semaine avant l'entame de la compétition pour effectuer les dernières retouches. Cette nouvelle édition qu'abritera le royaume chérifien, aura une importance un peu particulière par rapport à la précédente organisée par l'Égypte.

Outre, la qualification à la prochaine édition de la Coupe du monde prévue en Espagne en 2013, cette compétition est qualificative également aux Jeux olympiques de Londres 2012. «Le championnat d'Afrique des nations aura un cachet un peu particulier cette fois-ci. Il est qualificatif pour deux importantes échéances internationales à savoir, les Jeux olympiques de Londres et la Coupe du monde en Espagne. Nos



équipes nationales doivent prendre très au sérieux cette étape importante, qui leur ouvrira grandes les portes pour les grandes échéances internationale», nous a indiqué le président de la Fédération algérienne de handball, Djafer Ait Mouloud. Pour les objectifs, le premier responsable de la petite balle algérienne dira que «les deux équipes viseront les trois premières places qualificatives surtout pour la Coupe du monde». Pour ce qui concerne la préparation, M. Ait Mouloud nous a confirmé que «aucune demande de stage n'a été refusée pour les deux équipes, maintenant, ajoute-t-il, la balle est dans leur camp». Au cours de leur stage qui s'étalera jusqu'à samedi, les poulains de Salah Bouchecriou seront soumis à du biquotidien au niveau de la Coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf,

avant de revoir la charge à la baisse vers la fin. Les coéquipiers de Kerbouche Samir sont entrés samedi au pays après deux stages à l'étranger, respectivement en Hongrie et en France, au cours desquels ils ont disputé une série de matches amicaux.

La liste des joueurs retenus pour le rendez-vous africain a été rendue publique hier par l'instance nationale. Pour les messieurs, 19 éléments dont trois gardiens de but ont été retenus pour ce rendez-vous, alors que pour les dames, 26 joueuses dont cinq gardiennes de but ont été retenues par Mourad Ait Ouarab. Parlant du cas du gardien Slahdji, le coach national s'est montré très préoccupé par son absence, mais, il pourra faire confiance aux portiers Ghoumel, Kerbouche et Bousmal, «Certes, ils n'ont pas vraiment brillé

lors des derniers matches amicaux, mais j'espère qu'ils vont se racheter lors des matches officiels», a souhaité Bouchecriou. Lors de la phase finale, prévue à Rabat et Salé, la sélection algérienne évoluera dans le groupe B en compagnie de l'Égypte, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de l'Angola et du Burkina Faso qui a remplacé le Nigeria.

Les dames veulent refaire le coup de Doha

Elles devaient rejoindre le pays hier en provenance de France où elles ont effectué un stage de préparation, les Algériennes médaillées d'or lors des Jeux arabes de Doha (Qatar), poursuivront leur préparation ce week-end avec quelques séances d'entraînements avant le départ pour le Maroc prévu ce dimanche. En dépit de la tâche qui est très difficile, l'équipe nationale féminine sous la houlette de l'entraîneur national Mourad Ait Ouarab, compte refaire le coup de Doha (médaille d'or) et améliorer, du coup, son résultat (4e place) obtenu lors de la dernière édition organisée en Égypte. Tout comme les messieurs, les camarades de Tizi Nabila, ont effectué un dernier stage international en France où elles ont joué une série de matches amicaux.

L'équipe algérienne s'est inclinée mardi soir lors du dernier match amical face à l'équipe de Noisy-le-Grand qui évolue en division deux française. Les Algériennes se sont inclinées également lundi face au champion d'Afrique en titre, en l'occurrence l'Angola sur le score de 30 à 21.

Lors de cette joute continentale, la sélection algérienne évoluera dans le groupe B aux côtés de la Tunisie, du Congo, du Sénégal et du Maroc pays organisateur.

M. S.

Younès Belhanda ou Adel Taârabt pour remplacer Meghni

L'équipe d'Umm Salal (Div 1 qatarie de football), est intéressé par les services des deux internationaux marocains, Younès Belhanda (Montpellier/France) et Adel Taârabt (Queens Parks Rangers/Angleterre), pour remplacer le milieu international algérien, Mourad Meghni, sur le départ, rapporte mercredi la presse locale. Les dirigeants d'Umm Salal envisagent de renforcer leur équipe lors du mercato hivernal, comme souhaité par le nouvel entraîneur, le Français Gérard Gili, remplaçant au pied levé le Marocain Hassan Harmatallah. «Si Mourad ne revient pas au top physiquement, il sera hors de question de compter sur ses services», avait laissé entendre le coach d'Umm Salal. Mourad Meghni, actuellement à l'arrêt en raison d'une blessure, a affirmé à la presse spécialisée qu'il compte honorer son contrat jusqu'au bout. «Je n'ai aucune intention de quitter le club, en plus, la direction ne compte pas se séparer de mes services. J'ai signé pour trois ans, et je veux honorer ce bail malgré tout». Meghni avait rejoint Umm Salal durant l'intersaison en provenance de la Lazio de Rome (Serie A italienne). Il n'a que rarement été utilisé en raison de ses blessures à répétition. Umm Salal a réalisé lundi sa première victoire de la saison, face à Al Gharafa (1-0), quittant la dernière place au classement du championnat du Qatar.

Mohamed Challali «très fier» de son premier but

L'attaquant international olympique, Mohamed Challali est «très fier» de son premier but avec son club Aberdeen (Div 1, Écosse), réalisé lundi dernier en déplacement face à Dundee United, pour le compte de la 22e journée du championnat (victoire 2-1). «C'était un très beau but, surtout qu'il s'agissait de ma première touche de balle après mon entrée en jeu. C'est un précieux but également, d'autant que nous voulions coûte que coûte gagner ce match», a déclaré le jeune attaquant algérien à la presse locale. Ayant rejoint la formation d'Aberdeen à l'intersaison, en provenance de Panionios (Div 1, Grèce), Challali, n'a pas réussi à s'imposer dans le onze de départ de sa nouvelle équipe. Incorporé encore une fois, en cours de jeu, à l'occasion du déplacement de Dundee, le capitaine de la sélection olympique algérienne a été, cette fois-ci, décisif, signant par là même sa première réalisation dans le championnat écossais. Le joueur formé au Havre (Ligue 2, France) revient d'une blessure contractée lors de sa récente participation avec l'équipe algérienne des U-23 en championnat d'Afrique de la catégorie, qu'avait abritée le Maroc entre le 26 novembre et le 10 décembre.

JSM BEJAIA

Le Français Alain Michel nouvel entraîneur

Le technicien français, Alain Michel, est devenu le nouvel entraîneur de la JSM Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football), succédant à Fouad Bouali, limogé après l'élimination de l'équipe en 32e de finale de la Coupe d'Algérie face au MB Hassasna (Div amateur/groupe Ouest), a-t-on appris mercredi auprès de la direction. «Alain Michel est notre nouvel entraîneur, nous avons trouvé un accord final avec lui», a affirmé à l'APS le manager général du club, Hakim Medane. Alain Michel devrait rejoindre l'équipe directement au Maroc, en vue du stage hivernal prévu du 5 au 15 janvier. «L'objectif assigné au nouveau coach est la qualification pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, ainsi que les deux premières places en championnat», a-t-il précisé. La direction de la JSMB a décidé du maintien de l'entraîneur adjoint, Ahcène Hammouche, ainsi que l'entraîneur des gardiens de but, Abderrazak Harb. Avant la désignation d'Alain Michel, plusieurs techniciens ont été approchés par la direction du club, à l'image des deux Italiens Enrico Fabbro (ex-MC Alger) et Gianni Solinas (ex-CR Belouizdad). Lors de la phase aller du championnat, la JSMB a terminé à la 5e place avec 24 points, soit à 3 longueurs des deux co-leaders, l'ES Sétif et l'USMAIger.

ASO CHLEF

Le Gabonais Langoualama signera sans passer par des tests

L'ASO Chlef, champion d'Algérie en titre, s'apprête à clôturer son opération de recrutement de l'hiver par l'engagement de l'attaquant gabonais, Juan Langoualama qui «devra signer son contrat au Maroc» en marge du stage qu'effectuera le club à Al-Djadida, a-t-on appris mercredi auprès du président Abdelkrim Medouar.

«Nous avons envoyé une invitation à Langoualama pour qu'il nous rejoigne directement au Maroc. Nous comptons l'engager dans notre effectif sans passer par des tests, car il s'agit d'un joueur confirmé», a indiqué à l'APS, le président chélien. «Langoualama a fait ses preuves avec la sélection de son pays lors du championnat d'Afrique des locaux CHAN-2011 au Soudan, et celui des U-23 au Maroc où il était sacré champion», a-t-il ajouté. A l'ASO, l'on mise énormément sur ce joueur, d'autant que le club n'a pas réussi, jusque là, à trouver «la perle rare», à même de pallier le départ de son buteur de la saison passée, Hilal Soudani vers le club portugais Vitoria Guimaraes. «Nous souhaitons que l'attaquant gabonais va nous régler le pertinent problème qui se pose au niveau de



la ligne offensive, causé notamment par le départ de Soudani l'été dernier», a espéré le premier responsable de l'ASO. Avec l'engagement imminent de Langoualama, les Chéliens boucleront leur opération de recrutement de l'actuelle période des transferts d'hiver, selon leur président.

Départ mercredi pour le Maroc

Il y aura ainsi quatre nouveaux joueurs dans l'effectif dirigé par l'entraîneur Noureddine Saadi. En plus du joueur gabonais, le club a déjà engagé un Franco-Djiboutien nommé, Hassen Kader, ainsi que

Saidoun (ex-USM Alger) et Bouhafer (JSM Tiaret). «Nous ne pouvions pas faire mieux en la matière, d'autant que durant cette période de transferts, tous les bons joueurs sont liés à leurs clubs. Aucun entraîneur n'a le droit de réclamer des renforts de choix pour le mercato hivernal, car l'essentiel du travail dans ce registre, devait se faire au cours de la période des transferts estivale», a-t-il précisé.

L'ASO, qui prépare également son entrée en lice dans la Ligue des champions africaine, une compétition à laquelle le club prendra part pour la première fois de son histoire, s'envole en fin d'après-midi de mercredi, en direction du Maroc

FIFA

Mohamed Raouraoua désigné président de la commission des médias

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Mohamed Raouraoua a été désigné président de la commission des médias de la Fédération internationale de football (FIFA), ainsi que président délégué de la commission d'organisation de la Coupe du monde U-17. Le premier responsable de la FAF occupe déjà le même poste au sein de la Confédération africaine de football, dont il est membre du comité exécutif. Outre ses deux postes très importants au sein de la FIFA, Mohamed Raouraoua est nommé président délégué de la commission des Associations que préside le Turc Senes Erzick. Membre du comité exécutif de l'instance dirigeante du football mondial, Mohamed Raouraoua est également membre de la commission d'organisation de la Coupe du monde de la FIFA, qui



est présidée par le Paraguayen Nicholas Leoz, avec deux présidents délégués : Issa Hayatou et Michel Platini. Cette commission a pour mission «l'organisation du Mondial conformément au règle-

ment en vigueur, au cahier des charges et au contrat entre la FIFA et l'association organisatrice», précise le site officiel de la FIFA. Enfin, le patron de la FAF est membre de la commission des questions juridi-

ques de l'instance dirigeante du football mondial que préside l'Espagnol Angel Maria Villar Llona. Plusieurs autres personnalités du football algérien occupent d'importantes charges au sein de différentes commissions permanentes de la Fédération internationale de football (FIFA). M. Mohamed Mecherara est membre de la chambre de résolution des litiges de la FIFA en tant que représentant des clubs africains.

Belaid Lacane est nommé membre de la commission des arbitres de la FIFA. M. Hamid Haddad à la commission de discipline et Yacine Zerguini à la commission médicale et au centre d'évaluation et recherche médicale de la FIFA. Quant à l'ancien international algérien, Rabah Madjer, il est membre de la commission du football de la FIFA.

VOLLEY-BALL EQUIPE NATIONALE DAMES

Le Polonais George Strumilo installé à la tête de l'EN

Le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de volley-ball (dames), George Strumilo, est arrivé mardi après-midi à Alger pour signer un contrat d'une année renouvelable le liant à la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), a-t-on appris auprès de l'instance fédérale. Le Polonais devait signer son contrat hier, à Alger lors d'une cérémonie. «Strumilo va s'engager pour une saison renouvelable, avec comme objectif de qualifier l'équipe pour les prochains Jeux olympiques JO-2012 de Londres», a indiqué à l'APS le président de la FAVB, M. Mustapha Lemmouchi, précisant que le bail de George Strumilo sera prolongé «au cas où il donnerait satisfaction».

Et d'enchaîner à propos de la tâche du nouveau coach du Six national : «Outre sa mission avec la sélection, Strumilo sera chargé du suivi des différentes sélections en plus de l'encadrement et la formation des techniciens», a-t-il précisé. La fédération a aussi nommé un nouveau manager, en la personne de

Mohand Tamadartaza, qui sera chargé de la logistique de l'EN dames pour préparer le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Londres 2012 qui se déroulera à Blida, du 27 janvier au 5 Février.2012

les camarades de Fatma Zohra Oukazi, s'envoleront, aujourd'hui, à destination d'Istanbul (Turquie) pour un stage d'une durée de quinze jours (du 5 au 19 janvier) pour préparer le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Londres 2012. Après ce stage, les dames de l'EN rentreront, ensuite, dans un ultime regroupement à Blida, du 23 au 27 janvier, afin de s'habituer à la salle de la ville des Roses et y acquérir leurs repères en prévision de cette manifestation qualificative.



EN BREF...

Coquelin prolonge de 2 ans avec Arsenal

Le milieu international Espoirs Francis Coquelin, qui dépanne actuellement au poste d'arrière gauche, a prolongé de deux ans son contrat avec Arsenal. Un temps envisagée, l'hypothèse d'un prêt lors des six prochains mois n'est plus d'actualité et a été écartée par Arsène Wenger. Débarqué en 2008, l'ancien Lavallois est désormais lié aux Gunners jusqu'en 2015.

Lampard reste à Chelsea

Annoncé sur le départ, Frank Lampard, le milieu de terrain de Chelsea, devrait rester chez les Blues encore quelque temps si l'on en croit la presse locale. Malgré des rumeurs



l'envoyant à Los Angeles rejoindre David Beckham, Frank Lampard a confirmé son envie de poursuivre sa carrière à Chelsea : «Je suis très attaché au club. Je suis toujours resté derrière la cause de Chelsea. C'est mon club», a-t-il déclaré dans le London Evening Standard. Concernant son temps de jeu, il avoue qu'il aimerait jouer plus régulièrement : «Le patron c'est le patron. Il fait l'équipe. Mais moi personnellement, je sais que je suis à mon meilleur niveau quand je joue régulièrement 90 minutes», a-t-il ajouté.

Nice veut aussi Kakuta

Courtisé depuis des semaines par Dijon, Gaël Kakuta a fait l'objet d'une approche de la part de Marseille. Selon nos informations, c'est Nice qui se serait renseigné auprès de ses représentants ces dernières heures. L'attaquant international Espoirs français, dont le prêt à Bolton n'a pas été une réussite, cherche du temps de jeu et devrait bientôt être cédé en France. Reste à savoir où...

Gallas et Sandro souffrent d'un mollet

William Gallas et Sandro n'ont pas fini le match de Tottenham, mardi soir contre West Bromwich Albion (1-0). Le Français, remplacé à la 68e minute par Sébastien Bassong, et le Brésilien, sorti à la 30e, souffrent tous deux d'un mollet. Le défenseur et le milieu devaient passer des examens hier mercredi pour en savoir davantage sur la gravité de leur blessure.

Eduardo rejoint Ajaccio

L'attaquant brésilien Eduardo s'est engagé en faveur d'Ajaccio pour une durée d'un an et demi en provenance de Lens. Le club corse d'Ajaccio a annoncé sur son site officiel la signature de l'attaquant brésilien Eduardo. En provenance de Lens, le joueur brésilien s'est engagé pour un an et demi.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

City reprend de l'avance

Manchester City a repris seul la tête du Championnat d'Angleterre en battant largement Liverpool 3 à 0, mardi à domicile, et compte trois points d'avance sur Manchester United qui se déplacera à Newcastle mercredi dans le dernier match de la 20e journée.

Vainqueurs grâce à des buts inscrits par Agüero et Yaya Touré en première période et par Milner en seconde, les "Citizens" ont bien réagi après avoir pris seulement un point lors des deux dernières journées (nul 0-0 à Wolverhampton et défaite 1-0 à Sunderland).

Ce sont les gardiens qui ont fait la différence en début de match. Celui de Liverpool, Pepe Reina, a été trompé par un tir anodin d'Agüero d'une vingtaine de mètres qui lui est passé sous le ventre (10'). Deux minutes plus tôt, son confrère de City, Joe Hart, s'était interposé victorieusement devant Downing qui s'avançait seul devant sa cage.

City a creusé l'écart à la 33e minute grâce à une belle tête de Yaya Touré, sur un corner de David Silva. Milner a marqué le troisième but sur un penalty accordé pour une faute de Skrtel sur Yaya Touré (73'), évitant ainsi aux siens une fin de match potentiellement difficile. Barry venait, en



effet, d'être exclu pour un deuxième carton jaune quelques secondes plus tôt. Liverpool jouait sans son avant-centre uruguayen Luis Suarez, qui purgeait le premier des huit matches de suspension infligée par la Fédération anglaise pour des propos racistes proférés à l'encontre du Français de Manchester United Patrice Evra. Les "Reds" avaient annoncé peu avant la rencontre qu'ils renonçaient à faire appel.

Les Mancunien étaient, eux aussi, privés de l'un de leurs attaquants vedettes, l'Italien Balotelli, blessé. Samir Nasri ne faisait pas non plus partie du groupe, probablement à cause de ses performances décevantes lors des deux matches précé-

dents. Manchester City possède trois points d'avance sur United et six sur Tottenham, qui s'est imposé 1 à 0 à domicile contre West Bromwich mardi grâce à un but de Jermaine Defoe (63). Les "Spurs" ont un match en retard à jouer contre Everton le 11 janvier. Comme City, United doit se reprendre après sa défaite à Old Trafford contre la lanterne rouge Blackburn (2-3) samedi.

Wayne Rooney, puni lors de ce match pour être sorti le soir au lendemain de Noël, devrait faire son retour dans l'équipe à Newcastle. Les "Magpies" présentent l'un des plus mauvais bilans de la Premier League ces dernières semaines avec une seule victoire en huit matches.

COUPE D'ESPAGNE (8es DE FINALE ALLER)

Un Real renversant

Mené 2-0 sur sa pelouse à la 68e minute par Malaga, le Real Madrid a su renverser la vapeur pour finalement s'imposer, mardi, en huitièmes de finale aller de la Coupe d'Espagne (3-2). Maladroits et peu inspirés avant le repos, les Madrilènes ont assez logiquement concédé l'ouverture du score à leur adversaire du soir, sur une tête de Sergio Sanchez consécutive à un corner (10e).

Volontaires, Toulalan et ses partenaires ont doublé la mise peu avant la demi-heure de jeu sur un but similaire au premier : corner, et tête victorieuse de Demichelis, cette fois (29e). Jose Mourinho a profité de la pause pour tenter de donner un peu d'allant à son équipe. Khedira, Ozil et Benzema ont ainsi remplacé Callejon, Arbeloa et Kaka. Un choix payant puisque les Madrilènes ont forcé la décision en dix minutes grâce, notamment, à deux nou-

veaux entrants. Khedira, en solitaire, a d'abord réduit la marque (68e), avant

qu'Higuain ne profite d'une mésentente de la défense adverse pour égaliser (70e). Très remuant, Benzema a, enfin, offert la victoire aux siens sur un service parfait de ce même Higuain dans la profondeur (78e). Même si rien n'est encore gagné, le Real a au moins fait la première partie du travail. Dans les autres matches du jour, Alcorcon, qui avait sorti le Real il y a deux saisons de cela, avec notamment une correction au match aller (4-0), a refait parler de lui. Le 11e de deuxième division, qui a déjà éliminé Saragosse cette saison en 16es, s'est cette fois imposé face à Levante (2-1), 4e de Liga. Le Racing Santander, avant-dernier de l'élite, est lui tombé à Mirandes (0-2), pensionnaire de 3e division. Enfin, l'Athletic Bilbao n'a pu faire mieux que 0-0 face à Albacete, autre club de 3e division. Les matches retour auront lieu les 10, 11 et 12 janvier. (Photo Reuters)

LIVERPOOL

Suarez résigné...

Frappé d'une suspension de huit matches pour des insultes racistes proférées envers le défenseur gauche de Manchester United, Patrice Evra, Luis Suarez a décidé de ne pas faire appel de cette sanction en accord avec son club de Liverpool, lequel veut tourner cette page. "Jamais, je répète jamais, je n'ai eu de problème avec un coéquipier ou qui que ce soit qui avait une couleur de peau différente que la mienne. Jamais", écrit l'international uruguayen dans un communiqué publié sur le site des Reds. "Dans mon pays, 'nègre' est un mot utilisé couram-

ment, un mot qui ne montre pas un manque de respect et encore moins de connotation raciste", ajoute Suarez qui se dit énervé par tout ce qui a été écrit à son sujet et encore plus de se sentir impuissant face à ces accusations. "J'accepte cette suspension avec la résignation de quelqu'un qui n'a rien fait de mal", précise-t-il.



CÉLÉBRATION DE YENNAYER À LYON ET MONTREUIL

Le beau verbe d'Aït Menguellet pour les causes justes

Le dernier album du chanteur-poète, «*Tawriqt Tacevhant*», se veut un message porteur de paix, sans frontière aucune, un véritable baume sur les blessures infligées par la vie, un plaidoyer pour toutes les causes justes et les damnés de la terre, à ceux qui n'arrivent pas à se faire une place sous le Soleil.

PAR DJAMEL BOUKERMA

Le chanteur-poète, Lounis Aït Menguellet, animera les soirées des 14 et 28 janvier prochains deux concerts dans la région parisienne, respectivement dans la banlieue lyonnaise de St Priest et à Montreuil à Paris. Ces concerts sont programmés à l'occasion de la célébration du Nouvel An berbère, Yennayer.

C'est là un très beau cadeau offert aux Maghrébins - et autres - établis à l'étranger. Ces concerts exceptionnels leur permettront de vivre la fête du Nouvel An berbère 2962 de la plus belle des manières. Le premier concert est ainsi prévu samedi 14 janvier à partir de 20h, à la salle Mosaique de St Priest, à Lyon, alors que le second est programmé pour le samedi 28 janvier à la salle des fêtes de Montreuil (région parisienne). Le poète-chanteur, qui bouclera ce mois-ci ses 62 ans (17 janvier), a consacré toute sa vie au beau verbe et aux causes justes. Lounis Aït Menguellet a débuté sa carrière en interprétant le chant sentimental, avec des chansons relativement courtes, la seconde période a été marquée par un engagement beaucoup plus marqué politiquement puisque ce barde des temps modernes nous offre des chansons résolument engagées et philosophiques, avec des textes bien plus longs et plus étudiés, parmi les chansons phare du chanteur, on trouve *Ayagu* (Brume) en 1979, *Adul s anga anruh* (Le chemin est long) et la *Nekwni s warrach n Ledzayer* (Nous, les enfants d'Algérie).



Quant à son avant-dernier album, sorti en 2005, sous le titre *Yennad Umyar* (Le sage a dit), c'est incontestablement la vision d'un sage ciseleur de mots, d'un poète philosophique. Le titre le plus long de l'album est *Assendu n waman* d'une durée de 8 minutes 22 secondes. Ainsi Aït Menguellet a fait le choix judicieux d'écrire et interpréter des chansons à texte au grand bonheur d'un fidèle public invité par là même à la réflexion et à une plongée dans un monde mélodique où la poésie est souveraine incontestée. Le dernier album de poète, sorti en 2010, *Tawriqt Tacevhant*, se veut un message porteur de paix, sans frontière aucune, un véritable baume sur les blessures infligées par la vie, un plaidoyer pour toutes les causes justes et les damnés de la terre, ceux qui n'arrivent pas à se faire une place sous le Soleil. Dans la chanson *Lebghi b'wul* (ce que le cœur désire), le poète appelle de tous ses vœux le retour de la paix, que les noeuds se dénouent, que les brasiers s'éteignent... Lounis Aït Menguellet, de

son vrai nom Abdenbi Aït Menguellet, est né le 17 janvier 1950 à Ighil Bouammas, commune de Iboudraren daïra de Ath Yenni wilaya de Tizi-Ouzou au sein d'une famille composée de trois sœurs et deux frères. Depuis qu'il a intégré la scène artistique il ne cesse d'enchanter un public amoureux de poésie et du beau verbe et qui sera certainement au rendez-vous pour ces soirées magiques. Il faut dire qu'Aït Menguellet arrive à communiquer une vraie magie à la scène, cela sans l'apport d'un grand orchestre, mais juste avec quatre musiciens utilisant des instruments très simples, dont la flute qui est la base de la musique amazighe. Alors ne ratez surtout pas ces concerts si vous êtes du côté de Paris ou de Lyon, c'est certainement la meilleure des façons de fêter Yennayer ou simplement pour se ressourcer en retrem-pant dans les belles mélodies de notre troubadour qui ne prend pas une ride et qui arrive à concilier plusieurs générations. Assegas amegas. **D. B.**

TAGHIT, MAISON DES ARTISTES DE TAGHIT

Un centre d'accueil et d'expression des artistes

La maison des artistes de Taghit, créée il y a plus de dix ans dans l'une des habitations du ksar classé de cette ville, relevant de la wilaya de Bechar, est devenue un véritable centre d'accueil et d'expression des artistes de différents horizons.

Des jeunes artistes-peintres, sculpteurs sur bois, fabricants d'instruments de musique et cinéastes, tant professionnels qu'amateurs, se donnent rendez-vous périodiquement pour des rencontres d'échanges d'expériences et de débats sur divers sujets et thèmes artistiques. La maison des artistes, qui est aussi l'un des lieux les plus visités par les touristes de passage

dans la région, expose en permanence des œuvres et objets d'arts réalisés par les artistes locaux et d'autres venus de différentes régions du pays. On y trouve des tableaux de peinture, de sable, des objets d'arts et de décoration et des instruments de musique traditionnels dans l'exposition permanente qui ne laisse pas le visiteur indifférent, de par la qualité des œuvres, indiquent plusieurs visiteurs rencontré sur place. Cet espace culturel contribue aussi à la valorisation du ksar de Taghit, classé au patrimoine national architectural, à travers des actions d'entretien et de maintenance des lieux communs de ce site historique et des actions de volontariat pour la

reconstruction à l'identique de pans de murs ou autres structures endommagées par les pluies ou autres aléas de la nature, signale le fondateur de cette structure. Salah Boungab, qui dispose d'un atelier de fabrication d'instruments de musiques traditionnels au sein de cet espace, estime que la Maison de l'artiste a donné une impulsion à la créativité de plusieurs artistes locaux dans plusieurs domaines d'expression artistique. "En cette saison touristique du sud, nombreux sont les touristes, nationaux et étrangers, qui viennent visiter notre exposition et acheter nos produits", s'est-il réjoui.

APS

JOURNÉES DU CINÉMA JORDANIEN

Échanges culturels

L'Algérie abrite du 12 au 14 janvier les journées du cinéma jordanien en collaboration avec l'instance royale jordanienne des films et l'Agence algérienne du rayonnement culturel.

Six productions primées lors de festivals et rencontres cinématographiques internationaux et qui se caractérisent par leurs contenus et styles, seront présentées lors de ce rendez-vous culturel.

Trois longs métrages à savoir Villes transit de Mohamed Hachki, Chraksa de Mahieddine Kandour et Capitaine Abou Raid de Amine Metalka prennent part à cette manifestation en plus de trois courts métrages Mawt moulakim (mort d'un boxeur) de Naji Abou Nouar et Kaâb aâli (haut talon) de Fadi Hadad et Bahia et Mahmoud de Zayd Abou Hamdane. Les journées du cinéma jordanien qui s'inscrivent dans le cadre de l'échange et la coopération entre les deux pays visent à faire connaître au public algérien la culture jordanienne, selon le département cinéma à l'Agence algérienne du rayonnement culturel.

Une tournée est prévue à travers le territoire national où les films jordanien seront présentés en dehors d'Alger dans le cadre de la promotion de la culture universelle.

L'instance royale jordanienne du film avait organisé durant l'été 2011 à Amman des journées similaires pour le cinéma algérien qui a pris part avec trois films, L'envers du miroir de Nadia Cherabi, Mascarade de Lyes Salem et Hors la loi de Rachid Bouchareb.

JOURNÉES THÉÂTRALES

DE CARTHAGE

Fête de la révolution

La 15^e édition des Journées théâtrales de Carthage (JTC) qui se tiendra, cette année sous le signe "Le théâtre fête la révolution" sortira pour la 1^{er} fois de la capitale Tunis pour sillonner les autres villes du pays.

Cette nouveauté dans la programmation de la manifestation qui se déroulera du 6 au 13 janvier coïncide avec la célébration du premier anniversaire de la révolution et les thèmes inscrits tournent autour du vécu des Tunisiens avant et après le 14 janvier 2011 et la chute du régime Benali.

Au programme de la biennale une liste variée de représentations tunisiennes et étrangères notamment arabe avec la participation de l'Algérie la Palestine, l'Égypte, le Maroc, la Libye, l'Irak, la Jordanie, le Liban et le Koweït.

L'ouverture officielle sera marquée par un spectacle alliant danse, chorégraphie, chant narratif avec effets son et lumières pour raconter à travers l'art l'histoire d'un peuple révolté

La pièce mise en scène par Fadel Jaziri retrace notamment l'épopée du soulèvement populaire à Sidi Bouzid, un des fiefs de la contestation.

En marge des représentations théâtrales, les organisateurs ont prévu une conférence internationale sur le thème "La révolution et la situation actuelle de la Tunisie et des pays arabes parallèlement et un atelier sur "l'écriture théâtrale.

APS



ACCUSÉ levez-vous !



MEURTRE

Quand les dominos... dominant les pulsions

Le jeu des dominos est plutôt paisible et ses adeptes sont très souvent de vieux retraités qui l'utilisent pour meubler leur temps. Mais chez nous, il peut s'avérer dangereux. voire mortel.

PAR KAMEL AZIOUALI

Saïd, un mécanicien de 27 ans, rentrait chez lui ce soir là (c'était le 28 mars 2011) quand il fut abordé par Moussa, son meilleur ami.

- Alors Saïd, on se fait une partie ce soir ?
- Moussa... j'ai travaillé toute la journée... Je suis très fatigué... Ce sera pour une autre fois...

- Non, il n'y aura pas d'autre fois parce que je n'oserai plus leur demander de venir...
- Mais de qui parles-tu, Moussa ?

- De deux copains... Ils prétendent être les meilleurs aux dominos et je leur ai dit que toi et moi nous pourrions leur donner une raclée dont ils se souviendront jusqu'au Jugement dernier.

- Tu as invité des gens à jouer ? Mais cela change tout... Laisse-moi le temps de prendre une douche et de manger quelque chose et tu les ramènes à la maison... Cela leur convient à 21h ? Tu as dîné ?

- Oui... Nous avons tous dîné. Il ne nous reste que cette partie de dominos pour finir la journée en beauté.

- D'accord... Alors à tout à l'heure.

Une heure plus tard, Moussa et ses deux amis entrèrent dans le petit appartement que Saïd habitait.

La partie commença timidement. Saïd et Moussa étaient plutôt détendus. Ils avaient souvent joué ensemble et leurs victoires ne se comptaient plus tant elles étaient nombreuses. Mais cette nuit-là, les deux as des



dominos avaient trouvé à qui parler. Les deux copains de Moussa n'étaient pas des amateurs. On aurait dit qu'ils avaient suivi des études supérieures en dominos ! Jamais Moussa et Saïd n'avaient essuyé une défaite aussi cuisante. Ils n'avaient gagné aucune partie. Moussa, qui avait ce jeu dans le sang, avait du mal à accepter cette défaite. Tandis que Saïd n'arrêtait pas de rigoler et de répéter avec des éclats de rire : « Ah ! Je m'en souviendrai de cette partie ! »

A 22h30, Saïd se leva :

- Ça y est, moi, les amis, j'arrête ! je dois avoir une bouteille de limonade dans le frigo. En tout cas, ce soir, j'ai appris qu'en dominos on a beau être fort, il y a toujours plus fort que nous... C'est un peu comme autrefois dans l'ouest au pays des cowboys. Les pistoleros sont les meilleurs jusqu'à ce qu'ils rencontrent plus rapides qu'eux. Et généralement, cette rencontre leur est fatale.

Ces propos avaient déplu à Moussa qui répliqua :

- Non, Ce ne sont pas eux qui sont forts

mais... c'est toi qui as été nul aujourd'hui.

Saïd regarda un moment son ami puis éclata de rire. Quand il eut retrouvé quelque peu sa sérénité, il le sermonna.

- Mais je te découvre Moussa ! Tu n'aimes pas perdre... Ce n'est pas bon comme défaut. Les dominos sont un jeu de hasard... On peut gagner comme on peut perdre.

- Non... C'est un jeu de hasard où le hasard n'a rien à voir... Pour gagner, il faut faire preuve d'intelligence... Et c'est ce qui t'a manqué, ce soir Saïd. Tu as été nul sur toute la ligne...

- Bon... Maintenant Moussa, tu te tais parce que tu exagères... Nous avons joué une partie de dominos, nous avons perdu, ça s'arrête là.

- Non... ça ne s'arrêtera pas là. A cause de toi j'ai été humilié.

- Tu as été humilié ? Pauvre imbécile. Tu ne t'es pas senti humilié de vivre aux crochets de tes parents à 26 ans mais tu te sens humilié parce que tu as perdu aux dominos ? Tu es idiot finalement, Moussa...

- Ah ! Retire ce que tu viens de dire, sinon...

- Allez, rentre chez toi, Moussa, tu m'écœures...

Moussa se leva, sortit de derrière une de ses chaussettes un couteau.

En le voyant agir de la sorte, Saïd aurait dû le calmer mais il continua à se moquer de lui.

- Et en plus, Sikhouna il a un couteau pour les jours où il perd aux dominos !

Moussa ne contient plus sa rage. Il se rua sur son ami et lui planta le couteau en plein cœur.

Les deux amis de Moussa qui étaient au départ juste un peu amusés par la dispute des deux gras avaient du mal à croire leurs yeux.

- Oh ! Moussa ! Mon Dieu ! Qu'est-ce que tu as fait ? s'exclama l'un d'eux.

Le second était si choqué de voir tant de sang s'échapper du corps du malheureux que pendant quelques secondes, il perdit l'usage de la parole.

Moussa fut le premier à réagir.

- Vite les gars, il faut l'emmener à l'hôpital...

- A l'hôpital ? Et qu'est-ce qu'on va leur dire ?

- On va leur dire qu'il a tenté de se suicider... ou qu'il est tombé dans la cuisine où traînait un couteau... On leur dira n'importe quoi... L'essentiel est qu'on le soigne puis on verra.

Les trois compères trouvèrent une voiture et emmenèrent le blessé à l'hôpital le plus proche. A leur arrivée, Saïd avait déjà rendu l'âme.

Moussa était si abattu par le décès de son meilleur ami qu'il s'était mis à hurler : « Pourquoi, mon Dieu ? Je ne voulais pas le tuer ! Je voulais juste lui faire peur et l'amener à retirer les propos blessants qu'il a proférés contre moi ! Je ne voulais pas le tuer ! »

Récemment, l'affaire de ce meurtre a atterri à la cour d'Alger. La peine capitale a été requise contre Moussa.

K. A.

CONDUITE EN ÉTAT D'IVRESSE

L'art d'éliminer les problèmes

Quand on demande à quelqu'un les raisons qui l'incitent à consommer de l'alcool jusqu'à ce qu'il ne voit plus clair, il répond généralement que c'est pour oublier ses problèmes. C'est là un langage que tiennent d'habitude des gens d'un niveau moyen...

Des gens qui ne font que répéter mécaniquement ce qui se dit autour d'eux. Mais lorsque de tels propos sont tenus par un homme de 60 ans qui de surcroît est professeur à l'université, avouons qu'il y a là matière à inquiétude.

C'est pourtant ce qui est arrivé récemment. Des policiers en faction devant un barrage ont vu arriver une voiture roulant à faible allure mais qui zigzaguait. Ils l'arrêtèrent, s'approchèrent de l'automobiliste et virent qu'il s'agissait d'un homme âgé.

- Vous avez un problème monsieur pour conduire votre voiture comme vous le faites ?

- Je n'ai pas un seul problème mais des tas... Et ce n'est pas à cause d'eux que je conduis mal... Je conduis mal parce que j'ai pris une quinzaine de bouteilles de bière.

- Vous reconnaissez donc que vous êtes ivre ? Vous

conduisez en état d'ivresse. Vous savez que c'est une infraction très grave ?

- S'il vous plaît, laissez-moi tranquille... Vous n'allez pas parler toute la soirée comme le fait ma femme ? Faites votre travail, monsieur l'agent... Emmenez-moi au poste de police ... enfermez-moi... De toutes les manières, vous avez devant vous quelqu'un qui est fini...

- Vos papiers, s'il vous plaît...

- Je vais vous les donner sans problème... Ils sont dans mon cartable qui est sur le siège arrière... Je dois sortir pour vous les donner... Je ne peux pas me retourner pour le prendre parce que quand je me retourne j'ai le vertige... j'ignore pourquoi...

Il paraît que c'est un nerf au niveau de mon cou qui est sur le point de lâcher... Je sais que vous allez me demander si j'ai vu un médecin pour cela, et je vous répondrai non et que c'est la raison pour laquelle quand j'ai envie de tourner la tête je tourne tout mon corps...

Tout cela est la conséquence de la nervosité que provoque en moi le comportement de ma femme qui a réussi à dresser

contre moi mes enfants... Vous êtes marié ? Votre femme vous fait des misères ? Ne me répondez pas, j'ai deviné... Pour le moment tout va bien pour vous parce que vous êtes jeune.

Mais quand vous atteindrez la cinquantaine et que tous vos enfants seront grands, vous baverez mon vieux ! Et moi c'est pour ne pas baver que je bois !

Le policier écarquilla les yeux de stupeur.

- Vous êtes professeur à l'université ?

- Oui... Al' école normale supérieure ! Je forme des enseignants ! Des éducateurs, des hommes de demain et moi je suis mal éduqué.

- Je n'ai pas dit cela, monsieur.

- Je sais... mais vous l'avez pensé.

Il y a quelques jours, notre professeur à l'université s'est retrouvé au tribunal de Bir Mourad-Rais où il avoua de nouveau s'enivrer pour oublier ses problèmes.

Il a éclopé d'une amende de 20 mille dinars. Auparavant, 6 mois de prison et 50 mille dinars ont été requis contre lui.

K. A.

LES DROLES D'ACTUALITÉS SANTÉ DE L'ANNÉE 2011

Du chocolat pour se redonner du muscle ?

Le National Health Institute (NHS) britannique nous propose cette année une revue des études médicales originales de l'année 2011, qui ont fait l'objet de titres parfois exagérés ou déformés par les médias. Ou de commentaires un peu trop libres. Quelques exemples d'interprétations anecdotiques un peu loin de la réalité scientifique... que nous avons également traités.

Sur le chocolat, on a écrit qu'il est aussi bon que l'exercice physique. Si l'on a bien identifié une substance chimique, l'épicatéchine, qui améliore les performances musculaires, manger du chocolat ne remplacera jamais la pratique de l'exercice physique.

Les sucreries ne sont pas cause d'obésité chez l'enfant ?

Sur la consommation de sucreries pour les enfants, on a écrit que les enfants qui mangeaient des bonbons étaient moins susceptibles d'être en surpoids.

En fait, l'étude suggère que manger des bonbons et du chocolat durant l'enfance n'est pas un marqueur de risque significatif pour la santé.

Mais ajoute le NHS, c'est ignorer toutes les données antérieures sur les effets des sucreries sur les dents des enfants.



Les casseroles peuvent-elles provoquer une ménopause précoce...

Cette affirmation bizarre suggère que les ustensiles de cuisine peuvent être un risque pour la santé. En fait, ces conclusions sont basées sur des niveaux élevés de PFC dans le sang chez des femmes en ménopause ou pré-ménopause, suite à un procès concernant la contamination de l'eau potable par PFC dans 6 Etats et ces niveaux sont associés à 1,4 fois plus de risques de connaître une ménopause précoce :

La bile d'ours peut contribuer à la santé cardiaque...



Il s'agit en fait d'un acide biliaire appelé ursodésoxycholique qui peut affecter le rythme cardiaque dans les cellules cardiaques de rats... La preuve n'est pas faite chez l'homme. Un peu de bile d'ours pour soigner votre arythmie ?

Haricots, lentilles et cancer du colon

Tous ces aliments sont à prendre avec précaution... Bien que cette allégation repose sur des bases solides, un régime végétarien ne permet pas d'éviter le cancer de l'intestin, d'autant que l'étude portait sur des participants «Adventistes du Septième Jour», qui ont aussi tendance à éviter l'alcool et le tabagisme et à limiter

leur consommation de viande... Tout comme le gingembre, qui à ce stade de l'étude réduit les marqueurs de l'inflammation du côlon. Du gingembre pour prévenir l'inflammation du colon.

Le safran et la sclérose en plaques

Il s'agit d'un lien important entre un ingrédient actif du safran, la crocine, et la sclérose en plaques (SEP). La crocine a pu démontrer son potentiel contre la neuro-inflammation dans la sclérose en plaques, mais tout traitement humain est encore très loin...

Peut-on stopper le vieillissement ?

Si la médecine régénérative progresse, le NHS rappelle que cette étude autour de la Progeria, cette maladie qui entraîne un vieillissement prématuré des enfants, a tenté de corriger les conséquences du défaut génétique à l'origine de la maladie. Hélas il n'y a pas de fontaine de jouvence mais il faut citer l'étude de l'Inserm parvenue à rajeunir des cellules de donneurs âgés, vieilles de plus de 100 ans en les reprogrammant in vitro en cellules souches pluripotentes (iPSC).

Progeria : l'espoir d'une thérapie génique contre le vieillissement prématuré

Par une simple pilule cette fois, de bon vieux cortisol, mais avant trois séances d'exposition virtuelle simulée par un voyage en ascenseur...

PROTHÈSES PIP ET RISQUES DE CANCER

La composition du gel au cœur de toutes les questions

La pose d'une prothèse mammaire

Les prothèses

La plupart des prothèses utilisées pour la chirurgie esthétique sont remplies de silicone ou de sérum physiologique

Surface lisse / Surface texturée

L'opération

L'opération est généralement réalisée sous anesthésie générale

Muscle pectoral / Prothèse

Les prothèses sont placées sous le muscle pectoral... ou directement sous la glande mammaire

Glande mammaire

Points d'incision

L'implantation mammaire est le plus souvent réalisée grâce à une incision sous la poitrine, sur l'aisselle ou autour du mamelon

Source : Société Espagnole de Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique

idé REUTERS

Des révélations sur le gel des prothèses mammaires PIP, qui aurait contenu un additif pour carburants, alimentaient lundi la psychose sur ces implants défectueux, tandis que des avocats de victimes réclamaient de nouvelles analyses à l'Afssaps.

Selon RTL, les prothèses de l'entreprise varoise Poly Implant Prothèse (PIP) contenaient un mélange de produits commandés à de grands groupes de chimie industrielle, sans que leur éventuelle nocivité ait fait l'objet de tests cliniques. Parmi eux, un additif pour carburants, le baysilone, ainsi que le silopren et le rhodorsil, utilisés

dans l'industrie du caoutchouc. Contactée par l'AFP, l'Agence des produits de santé (Afssaps) n'a pas fait de commentaires.

Ces révélations "n'ont pas de sens", a réagi l'avocat de Jean-Claude Mas, le fondateur de PIP qui a rencontré lundi pendant trois heures des représentants de l'Afssaps et pourrait s'exprimer pour la première fois cette semaine.

Le gel était constitué "de produits alimentaires, utilisés dans la composition des produits de beauté, achetés auprès de Rhône-Poulenc et de ses concurrents", a-t-il ajouté.

"D'après l'Afssaps, on savait qu'il s'agissait d'un gel impropre, utilisé dans l'alimentaire et l'informatique", a indiqué, de son côté, le médecin-conseil d'une association de porteuses d'implants PIP, Dominique-Michel Courtois.

Face à ces révélations, l'un des avocats des plaignantes, Me Philippe Courtois, réclame "des analyses de prothèses directement prélevées sur les patientes".

Les analyses de l'Afssaps, effectuées sur des prothèses saisies lors d'une perquisition dans les locaux de PIP en mars 2010, ont mis en évidence un gel non conforme, au pouvoir irritant mais non géno-toxique (sans altération de l'ADN des cellules), avec un risque élevé de rupture des enveloppes et de suintement du gel.

Des échanges de courriels et des rapports émis au sein de la société, consultés par l'AFP, indiquent que le problème était connu depuis longtemps.

"Encore une ! Nouvelle rupture d'enveloppe gel implantée en 2003 (...) Toujours pas d'explications ?", "Si un problème d'enveloppe éclatait, je vous laisse deviner la suite", rapportent des commerciaux en 2005 et 2006.

"Le chiffre d'affaires est plus important que la constitution des enveloppes", leur rétorque alors une responsable du marketing.

La justice soupçonne les dirigeants varois, en proie à des difficultés financières, d'avoir fait des économies sur la fabrication. Denis Boucq, chirurgien niçois qui a utilisé ces prothèses sur 240 patientes, a expliqué à l'AFP avoir cessé d'en poser en 2008 "parce que la société ne suivait pas les innovations techniques".

Selon un ancien de PIP, en faillite depuis mars 2010, l'enveloppe des prothèses avait aussi été modifiée pour n'utiliser qu'un seul composant, au risque d'accroître le taux de déchirure.

Reste à savoir comment l'entreprise a pu contourner les contrôles. "D'après ce que nous a dit un employé, le gel pour lequel PIP avait reçu une autorisation était stocké dans des cuves pour les contrôles, tandis qu'un autre, moins cher, lui était substitué dans la fabrication", avait expliqué un avocat à l'AFP en juin 2010.

Visé en France par deux enquêtes judiciaires "pour tromperie aggravée" et "homicide involontaire", Jean-Claude Mas, 72 ans, a été entendu à deux reprises par les enquêteurs, mais n'est pour l'heure pas mis en examen dans cette affaire et ne fait l'objet d'aucun contrôle judiciaire.

En France, 20 cas de cancers ont été signalés chez des porteuses d'implants PIP, sans qu'un lien de causalité soit établi, et le gouvernement a recommandé le retrait de ces prothèses aux 30.000 porteuses. Dans le monde, 400.000 à 500.000 femmes pourraient être concernées, notamment en Amérique latine, en Espagne et en Grande-Bretagne.

Cuisine

Soupe gratinée à l'oignon



Ingrédients :
500 g d'oignons
30 g de farine
1 litre 1/4 de fond blanc de volaille ou de veau
Sel, poivre
Fromage râpé
Pain séché
Beurre

Préparation :
Emincer les oignons. Dans un faitout, faire fondre le beurre et y ajouter les oignons. Faire suer jusqu'à légère coloration. Ajouter la farine et remuer à la spatule en bois. Mouiller au fond blanc de volaille ou au fond blanc de veau ou encore à l'eau.

Amener à ébullition et cuire le tout une quinzaine de minutes. Assaisonner. Dans le fond des pots à gratin, disposer une tranche de pain séché. Ajouter un peu de fromage râpé puis verser le mélange fait d'oignons. Ajouter à nouveau une tranche de pain séché puis du fromage râpé et terminer par le mélange d'oignons. Parsemer une dernière couche de fromage râpé et faire gratiner au four chaud (sous le gril). Servir très chaud.

Biscuits aux œufs durs



Ingrédients :
3 œufs
125 g de beurre fondu
1 demi-verre à thé d'huile
3/4 de verre à thé de sucre glace
1 demi-sachet de levure pâtisseries
La farine selon le mélange

Préparation :
Plonger les œufs dans une casserole d'eau en ébullition, laisser cuire pendant 10 minutes, retirer aussitôt. Rafraîchir sous l'eau du robinet et les égaler, les couper en deux et retirer ensuite les jaunes puis les écraser avec une fourchette.

Mettre dans une jatte le beurre fondu et le sucre glace, bien travailler l'ensemble, ajouter l'huile, bien mélanger, ajouter les jaunes d'œufs écrasés et la levure, continuer à travailler avec les mains, ajouter peu à peu la farine tamisée peu à peu et pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle soit totalement homogène et souple. Etaler la pâte sur un plan de travail fariné avec un rouleau à pâtisserie sur une épaisseur de 3mm, découper des cœurs à l'aide d'un emporte-pièce puis les disposer sur une plaque chemisée de papier cuisson. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'ils prennent une teinte blonde claire rosée.

OIGNON Des propriétés bénéfiques pour la santé

Représentant bien connu de la grande famille des alliacés, il donne de la saveur aux sauces et aux plats mijotés. Comme l'ail, il possède des propriétés bénéfiques pour la santé...

Son origine

C'est l'une des racines dont la culture est la plus ancienne. Originaires d'Asie, son emploi remonte à la Préhistoire. Il était connu plusieurs millénaires avant notre ère : on le trouve fréquemment représenté sur les tombeaux égyptiens !

Il existe les oignons secs et nouveaux

Les oignons nouveaux sont de jeunes bulbes vendus avec leurs feuilles.

A l'inverse, les oignons dits secs sont consommés "mûrs" lorsque le feuillage a fané (ou oignons de conservation).

Aromatique, puissant à cru ou adouci par la cuisson, il se glisse dans toutes nos préparations : tartes, salades, soupes, poêlées de légumes, farces, sauces, rôtis, plats mijotés... Il peut également devenir l'élément

central d'une recette.

Intérêt nutritionnel et diététique

Bien qu'il soit souvent consommé en quantités modérées, notamment lorsqu'il est utilisé comme condiment, l'oignon possède de réelles qualités nutritionnelles : il peut fournir des quantités appréciables de vitamine C, et de "facteur vitaminiq P", de nombreux minéraux et oligo-éléments (notamment du sélénium, aux propriétés immunitaires et anti-oxydantes reconnues). Et tout ceci en même temps qu'un apport calorique modéré.

Effets bénéfiques sur le système cardiovasculaire

L'oignon frais inhibe l'agrégation plaquettaire (en agissant sur différents systèmes enzymatiques), ce qui évite la formation éventuelle de caillots et protège des risques d'obstruction des vaisseaux et de thrombose. Une équipe bordelaise a démontré que ces effets sont nettement observables avec une consommation quotidienne de 200 g d'oignons crus.

Action bactériostatique

A l'état frais, l'oignon s'oppose à la prolifération microbienne et peut même jouer un rôle anti-bactérien.



PLANTES DE JARDIN

Le perce-neige

Le perce-neige est une jolie fleur, aux allures délicates. La perce-neige se fait le messager du printemps et tapisse les jardins de ses clochettes délicates...

La floraison

Quoi qu'il en soit, le nom perce-neige est assez évocateur. En effet, cette jolie fleur blanche apparaît à la fin de l'hiver. Vers la fin du mois de janvier ou le début du mois de février. Le perce-neige représente donc la victoire du printemps sur la saison blanche...

Planter des perce-neiges en pot ou dans le jardin

Dans votre jardin, plantez les bulbes de perce-neige dans un sol humide et préférez un emplacement assez ombragé. Vous obtiendrez rapidement et facilement un joli tapis fleuri. Vous pouvez également profiter de sa beauté en le plantant en pot.

L'entretien

Cette fleur est très facile d'entretien. Suite à la floraison, vous verrez les perce-neiges perdre naturellement leurs feuilles. Le bulbe donnera naissance à une autre fleur l'année suivante. Laissez-vous conter le printemps par le tintement des clochettes du perce-neige...

La pollinisation

Ce sont les insectes qui assurent la pollinisation des perce-neiges. Les fourmis transportent les graines et les dispersent dans la nature. Le perce-neige s'épanouira donc de façon aléatoire et la surprise de sa floraison sera pour nous un grand plaisir.

La légende du perce-neige

Une légende raconte que le perce-neige serait né du souffle d'un ange sur un flocon de neige. La fleur, en s'épanouissant, apporta un peu d'espoir à Adam et Eve qui, chassés du Jardin d'Eden, errent au cœur de l'hiver.

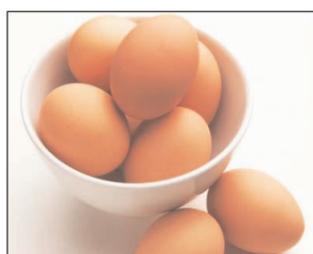
Une légende raconte que lorsque la Neige fut créée, Dieu lui ordonna de trouver sa



propre couleur. Celle-ci se tourna vers de nombreuses fleurs, mais toutes refusèrent de partager leur couleur. Seul le perce-neige accepta de lui offrir sa blancheur. Pour le remercier, la Neige permit au perce-neige d'être la première fleur à passer la tête au travers de l'hiver.

Trucs et astuces

Contre la cloque du pêcher



Suspendez deux ou trois filets par arbre, contenant chacun trois à cinq coquilles d'œufs vides ; le filet doit toucher la branche.

Anti-fourmis et anti-pucerons



Il suffit de planter une branche de buis au pied des arbres ou à proximité des légumes. L'odeur du buis repoussera les fourmis qui ne viendront plus nourrir les pucerons.

Rosiers sans pucerons



Pour éliminer les pucerons des rosiers, saupoudrez la terre des rosiers de grains de café déjà utilisés.

Quand cueillir les fleurs ?



Évitez de cueillir des fleurs le soir, elles sont gorgées de sève. Faites-le le matin

Aretha Franklin : un troisième mariage en vue !

A 69 ans, Aretha Franklin s'apprête à convoquer en troisièmes nocces ! La Queen of soul se fera passer la bague au doigt en "juin ou juillet" prochain par son compagnon de longue date William "Willie" Wilkerson, a annoncé lundi son agent au magazine People. "Eh non, je ne suis pas enceinte", aurait précisé non sans humour Aretha Franklin. L'inoubliable interprète des tubes "Think" et "Respect" devrait dire oui à son fiancé à bord d'un luxueux yacht privé au large de Miami. A six mois des festivités, la chanteuse américaine pense bien évidemment déjà à la tenue qu'elle portera pour le grand

"Miss Franklin hésite entre Donna Karan, Valentino et la reine des robes de mariées, Vera Wang, pour dessiner sa robe", affirme son agent, au moment où les rumeurs lui prêtent de gros problèmes de santé.



Justin Bieber et Jaden Smith dévoilent une nouvelle chanson inédite

Pour célébrer 2012, Justin Bieber et Jaden Smith se sont à nouveau retrouvés pour gâter leurs fans. Happy New Year est une chanson totalement inédite. Un joli cadeau, tweeté directement par Justin Bieber lui-même.



Eva Longoria : «J'étais tellement maigre !»

L'annonce de leur divorce a pris tout le monde de court en 2010. Eva Longoria et Tony Parker semblaient particulièrement heureux et amoureux. Pas un match de Tony avec les San Antonio Spurs sans Eva en pom-pom girl de luxe dans les tribunes et pas une interview d'Eva où elle n'évoquait les qualités extraordinaires de son «french husband». Seulement voilà, il semblerait que monsieur ait été infidèle, ce qui a mis un terme définitif au conte de fées. Eva, depuis recasée avec un belâtre espagnol, est revenue sur cette période difficile dans les colonnes du magazine Health. Ce qu'elle retient de son divorce est pour le moins surprenant : une forte perte de poids, qu'elle a évidemment très mal vécue.



Katy Perry et Russell Brand : leur divorce déçoit la communauté hindoue

Le divorce de Katy Perry et Russell Brand, quatorze mois après qu'ils se sont dit "oui", n'attriste pas seulement



les fans de la chanteuse et l'humoriste britannique. La communauté hindoue

des Etats-Unis est elle aussi très déçue d'apprendre la séparation du couple qui s'était uni en Inde en octobre 2010 selon le rite hindou.

Le 23 octobre 2010, Katy Perry et Russell Brand se disaient "oui" en Inde lors d'une cérémonie hindoue. Mais il y a quelques jours, le 30 décembre, quatorze mois seulement après cette union, la chanteuse américaine et son humoriste britannique de mari ont annoncé leur volonté de divorcer, évoquant des "différences irréconciliables".

Demi Moore : Elle décroche un rôle dans *Lovelace*

L'année 2012 commence plutôt bien pour Demi Moore, côté professionnel du moins. L'actrice, en plein divorce d'avec son mari infidèle Ashton Kutcher, vient de décrocher un rôle dans le film *Lovelace*, dont Amanda Seyfried sera l'héroïne. Elle incarnera Gloria Steinem, une militante féministe. La future ex-femme d'Ashton Kutcher vient, en effet, d'après Reuters, de signer pour un rôle dans le film *Lovelace*, qui racontera l'histoire de la star du X Linda Lovelace, incarnée par la ravissante Amanda Seyfried. Dans ce long-métrage, Demi Moore jouera le rôle de la militante féministe Gloria Steinem, qui s'est liée d'amitié avec l'actrice devenue une star grâce au film *Gorge profonde* de Gerard Damiano, tourné en 1972.



Johnny Depp : «C'est très facile d'être moi»

Johnny Depp affirme qu'abandonner l'anonymat était "étrange" et qu'avant de connaître le succès en tant qu'acteur, il avait des jobs normaux. Il a pourtant trouvé difficile au départ d'accepter son statut mondial de beau gosse d'Hollywood.

"Quand vous reconnaissez que vous abandonnez votre anonymat, c'est un sentiment étrange. Et plus particuliè-

rement pour un type qui a servi de l'essence à la pompe et qui a travaillé dans le bâtiment. Et quitter cette possibilité d'aller et venir simplement dans le monde est étrange", a confié Johnny Depp à GQ.

Johnny Depp a réussi à se créer une vie stable avec sa compagne de longue date, Vanessa Paradis. Le couple élève deux enfants, et l'interprète de Jack

Sparrow ne pourrait pas être plus heureux avec sa petite famille.

"Ce n'est pas très dur d'être moi, c'est très facile. Ce sont les gens autour de moi qui doivent gérer tout le reste. Je me sens chanceux et béni d'avoir fait l'expérience de cette route. Il y a un gros potentiel pour la folie si vous le voulez. Mais je ne veux rien à voir avec ce truc", a-t-il ajouté.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h28
Dohr	12h52
Asr	15h26
Maghreb	17h44
Icha	19h11

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

MAINTENIR LA TEMPÉRATURE EN DESSOUS DE 2°

Des consignes pour gérer le changement climatique

Les experts du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) ont appelé la communauté internationale à maintenir au 21e siècle la température mondiale en dessous de 2 degrés Celsius, afin de lutter efficacement contre les changements climatiques, a indiqué, hier, un rapport du PNUE.



"Les meilleures données scientifiques disponibles indiquent que les émissions de gaz à effet de serre doivent atteindre leur maximum avant 2020 et que les émissions annuelles mondiales doivent se situer autour de 44 giga tonnes de CO2", ont souligné des experts du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), basé à Nairobi, dans un nouveau rapport. Le rapport insiste sur le fait que la fracture est économiquement et technologiquement faisable si les pays affichent une réelle volonté de réduire les émissions et adoptent des politiques plus strictes dans les secteurs à faible teneur en carbone.

"D'importants pas en avant ont été accomplis lors de la réunion de Durban sur le climat, notamment l'entente visant à

négocier un nouveau traité et plus inclusive et la création d'un Fonds vert pour le climat", s'est félicité le PNUE.

"La réunion de Durban a donné un coup de pouce à l'action climatique et reflète la détermination des pays d'agir collectivement", a déclaré le sous-secrétaire général de l'Onu et directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner. Selon M. Steiner "La grande question que beaucoup se pose est si cela va réellement se traduire par des réductions des émissions de gaz à effet de serre et quand ?", estimant que quelle que soit la réponse la réunion de Durban a laissé la porte ouverte pour répondre au changement climatique en se basant sur la science et le bon sens, plutôt que sur l'opportunisme politique.

L'Union européenne et plusieurs autres pays ont convenu de poursuivre le Protocole de Kyoto après 2012 si d'autres pays, notamment les grands émetteurs de gaz, conviennent de négocier un nouveau traité juridiquement contraignant avec des réductions d'émissions encore plus importantes en 2015.

SOUDAN DU SUD

L'Onu lance un appel à l'aide d'urgence

L'Organisation des Nations unies a lancé, hier, un appel à l'aide d'urgence aux milliers de Sud-Soudanais suite à des violences entre différentes communautés ethniques, dans le village de Pibor dans le sud du pays. "Une opération d'urgence sera nécessaire dans les semaines à venir pour aider les gens déracinés par les violences", a déclaré Lise Grande, coordinatrice de l'action humanitaire de l'Onu. Selon Mme Grande, "des centaines de personnes qui s'étaient réfugiées dans le bush reviennent au village. Elles sont extrêmement vulnérables et ont besoin d'aide".

Plus de 150 personnes, essentiellement des femmes et des enfants, auraient été tuées ces derniers jours, en tentant de fuir Pibor, suite à une attaque menée par quelque six mille (6.000) hommes de la tribu des Lou Nuer.

Pour rappel, en 2011 à Jonglei, les violences interethniques, les attaques de campements visant à voler du bétail et les opérations de représailles ont fait plus de mille cent (1.100 morts) et forcé quelque soixante-trois mille (63.000) personnes à quitter leur domicile, selon un rapport de l'Onu.

ENSEIGNEMENT DU CORAN À LA FEMME

Séminaire international à Constantine

L'enseignement du Coran à la femme et son rôle dans la renaissance de la nation sera le thème du 4e colloque international du Coran, prévu samedi prochain à l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader de Constantine a-t-on appris hier des organisateurs.

Organisé par la Direction des affaires religieuses et des waqfs, avec la collaboration de la commission religieuse de la mosquée Emir-Abdelkader et la médersa

Cheikh-Abdelhamid-Benbadis, cette rencontre vise à "consolider le lien de la femme avec le Livre Saint, la prémunir des dangers de la mondialisation et activer son rôle dans la construction de la société", a-t-on ajouté. Une vingtaine de conférences sont au programme de ce colloque qui sera animé par des hommes de culte et des universitaires d'Arabie saoudite, de Syrie, d'Égypte et de Tunisie, ainsi que de différentes wilayas du pays.

Séisme de 3,4 dans la wilaya d'Oran

Une secousse tellurique de magnitude 3,4 sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 12h09 (heure locale) dans la wilaya d'Oran, a annoncé le Centre de recherche en astronomie,

astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 11 km au sud-est d'Oran, a précisé la même source.

ITALIE, CRISE ÉCONOMIQUE

Suppression des ressources financières destinées aux réfugiés

Les autorités italiennes ont décidé de supprimer les ressources financières allouées aux réfugiés pour les affecter à d'autres secteurs, a-t-on appris hier de sources officielles à Rome.

Ces ressources qui représentaient 8/1000 des rentrées provenant de la taxe sur les revenus des personnes en 2011, mises à la disposition du gouvernement pour être utilisées en cas de catastrophes naturelles, dans la restauration de monuments historiques, l'assistance des réfugiés et la lutte contre la faim dans le monde, ne seront plus destinées à ces fins en raison de la crise économique, selon le gouvernement italien.

La répartition de ces ressources a été fixée par une loi en date de 1985, mais le gouvernement technocrate de Mario Monti a décidé de l'interpréter d'une autre manière, au grand dam des ONG de défenses des réfugiés.

Selon un communiqué du gouvernement italien, ces ressources seront affectées désormais à des initiatives "d'intérêt national", comme la lutte contre les incendies, la construction de prisons et l'amélioration des conditions de détention.

Un centre italien dédié à la prise en charge des immigrants a estimé à ce propos, que "ces ressources seront utilisées arbitrairement pour d'autres besoins, en dépit des précisions de la loi et des vœux des contribuables".

Le gouvernement compte utiliser 145



millions d'euros de ce fonds, dans la lutte contre les incendies et 47 millions d'euros pour les prisons et le reste, sera alloué au budget du ministère du Patrimoine culturel.

Selon une autre décision du gouvernement, les demandes de délivrance et de renouvellement de titre de séjour pour les immigrés en Italie seront soumises à une taxe allant de 80 à 200 euros, dès février 2012.

En réaction, un officiel italien du Bureau de l'immigration a indiqué que "l'Etat ne se rappelle des étrangers que pour l'impôt ou les expulsions, et les oublie quand ils s'agit de prendre des mesures pour lutter contre les discriminations et promouvoir leur intégration".

RELATIONS ALGÉRO-BRITANNIQUES

Bensalah reçoit une délégation parlementaire

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah a reçu, hier, à Alger une délégation parlementaire du Parti conservateur britannique conduite par Lord Risby.

Les deux parties ont passé en revue les relations entre les deux pays soulignant que de telles rencontres ainsi que le dialogue direct "renforcent les relations bilatérales et les hissent à de meilleurs niveaux", a précisé un communiqué du conseil.

Elles ont également évoqué les mutations politiques en cours en Algérie notamment

avec la perspective de l'application d'une série de lois adoptées par le parlement visant des réformes politiques en Algérie, ajoute la même source.

La délégation britannique s'est réunie au siège du conseil avec les membres du groupe d'amitié parlementaire algéro-britannique présidé par Bouzid Lazhari. La rencontre a permis aux deux parties d'échanger des informations sur les prérogatives de l'institution législative en Algérie et de définir les perspectives de coopération parlementaire.

ANNÉE 2011

210 étrangers se sont convertis à l'Islam

Quelque 210 personnes, dont 153 hommes et 53 femmes se sont converties à l'Islam en Algérie en 2011, a indiqué hier le chargé de l'information au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Adda Fellahi. Les Européens notamment ceux de nationalités française et espagnole sont les plus à se convertir à l'Islam et leur âge varie entre 25 et 60 ans, a déclaré M. Fellahi à l'APS. En Algérie, le nombre des personnes qui se convertissent à l'Islam est en "progression constante", a-t-il indiqué, citant à titre d'exemple 46 étrangers qui ont embrassé l'Islam en 1999. Un grand nombre des

convertis à l'Islam sont installés en Algérie dans le cadre du travail, a-t-il indiqué, précisant que "la stabilité sociale et économique en Algérie a permis l'attrait des investissements, d'où la grande affluence des étrangers en Algérie". Les Asiatiques installés en Algérie dans le cadre du travail accordent un intérêt particulier à l'Islam, a-t-il fait remarquer, soulignant que le nombre des Asiatiques qui se convertissent à l'Islam est en constante augmentation. Le chargé de l'information a imputé la conversion des étrangers à l'Islam à la culture algérienne et à l'absence de fanatisme religieux dans la société algérienne.